



5<sup>ème</sup>

CONFÉRENCE INTERNATIONALE  
SUR LA FORMATION  
JUDICIAIRE

31 OCT > 03 NOV  
BORDEAUX • 2011  
FRANCE

CONTRIBUER À LA CONFIANCE  
ET LA STABILITÉ DE L'ÉTAT DE DROIT  
DANS UN MONDE GLOBALISÉ



**E**n qualité de Président de l'IOJT, j'ai le plaisir de vous recevoir à la 5<sup>ème</sup> conférence.

Créée en 2002 à l'occasion d'une conférence organisée à Jérusalem, l'IOJT a vocation à promouvoir l'État de droit en soutenant les institutions de formation judiciaire à travers le monde. L'IOJT facilite la coopération et les échanges d'information et de savoir-faire entre ses membres. Aujourd'hui, l'IOJT compte 94 institutions-membres représentant 59 pays.

Depuis 2002, trois conférences ont été organisées, avec succès : Ottawa (2004), Barcelone (2007) et Sydney (2009). Je suis certain que la conférence à Bordeaux sera une nouvelle opportunité d'apprendre les uns des autres, de partager des approches innovantes et renforcer le réseau des formateurs judiciaires, experts et autres acteurs concernés.

Je vous souhaite à tous une conférence stimulante et agréable.

Docteur Shlomo LEVIN

Président de l'IOJT, Directeur de l'Institut israélien des hautes études judiciaires

## MOT DE BIENVENUE

**C**hers collègues,

L'organisation internationale de la formation judiciaire (IOJT) a confié à l'École nationale de la magistrature (ENM) le soin d'organiser sa 5<sup>ème</sup> conférence. Je me réjouis de cette collaboration. L'ENM est une des plus anciennes écoles de formation judiciaire du monde. Créée en 1958, elle n'a jamais cessé de développer sa vocation internationale.

L'objectif des conférences de l'IOJT consiste à rassembler une large représentation internationale pour confronter les points de vue et les expériences en matière de formation judiciaire. Le thème choisi cette année "La formation judiciaire dans un monde globalisé" nous donne l'occasion d'une réflexion entre juges et responsables de la formation judiciaire, venus du monde entier, sur les conditions dans lesquelles la Justice remplit ses missions et contribue au maintien de l'État de droit à travers les continents. Les débats s'articulent autour de trois thèmes clefs qui sont autant de gages d'une justice effective : solidarité, légitimité et efficacité.

Je vous souhaite à toutes et tous la bienvenue dans notre École. Je forme le vœux que s'engage, durant ces quatre journées, un débat riche et instructif et que chacun puisse s'enrichir des expériences des autres dans le domaine de la formation judiciaire.

Jean-François THONY,

Magistrat, Directeur de l'École nationale de la magistrature



# SOMMAIRE

Plan de l'École nationale de la magistrature .....	P. 4
Programme de la conférence.....	P. 5
Thèmes de travail 2011.....	P. 6
· Formation judiciaire et légitimité .....	P. 7
· Formation judiciaire et efficacité .....	P. 10
· Formation judiciaire et solidarité internationale .....	P. 12
Biographies des intervenants.....	P. 14
Informations pratiques.....	P. 42
· Hébergement .....	P. 43
· Services sur place.....	P. 44
· Vie pratique .....	P. 44
· Cocktails, déjeuner extérieur et dîner.....	P. 45
Découvertes touristiques.....	P. 46
Remerciements .....	P. 48

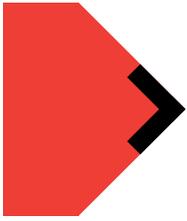
THE  
INTERNATIONAL  
ORGANIZATION  
FOR JUDICIAL  
TRAINING





# PLAN DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE





## PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE

### DIMANCHE 30 OCTOBRE

18h30 Cocktail d'accueil - Hall

### LUNDI 31 OCTOBRE

10h00 à 10h45 Allocutions d'ouverture - Grand amphithéâtre

10h45 à 11h15 Pause café

11h15 à 12h30 Plénière 01 : Formation judiciaire, confiance et légitimité - Grand amphithéâtre

12h30 à 14h30 Déjeuner ENM - Hall

14h30 à 15h45 Table ronde 01 : Former les juges à la communication - Salle 102

Table ronde 02 : Recrutement des juges : quels défis ? Quels enjeux ? - Salle 202

Table ronde 03 : Éthique et déontologie - Grand amphithéâtre

15h45 à 16h30 Pause café

16h30 à 17h45 Table ronde 04 : Former les juges à l'administration de la justice - Grand amphithéâtre

Table ronde 05 : La formation judiciaire comme réponse à une crise de confiance - Salle 202

Table ronde 06 : Sociétés multiculturelles et formation judiciaire - Salle 102

18h30 Dégustation de vin et buffet froid - Hall

### MARDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

09h00 à 10h15 Plénière 02 : Formation, Justice et efficacité - Grand amphithéâtre

10h15 à 10h45 Pause café

10h45 à 12h00 Table ronde 07 : L'efficacité de la formation judiciaire : quelles méthodes et ressources pédagogiques ?  
Grand amphithéâtre

Table ronde 08 : Formation judiciaire et spécialisation des juges - Salle 102

Table ronde 09 : L'efficacité de la formation judiciaire : réseaux et partenariats - Salle 202

12h00 à 14h00 Déjeuner ENM - Hall

14h00 Découvertes touristiques : Château d'Arsac avec dégustation de vins ou village de Saint-Emilion

### MERCREDI 2 NOVEMBRE

09h00 à 10h15 Table ronde 10 : Répondre à l'émergence de nouveaux besoins de formation judiciaire - Grand amphithéâtre

Table ronde 11 : L'efficacité de la formation judiciaire : quels outils d'évaluation ? - Salle 102

Table ronde 12 : Préparer les juges aux situations exceptionnelles - Salle 202

10h15 à 10h45 Pause café

10h45 à 12h00 Plénière 03 : Formation judiciaire, gouvernance et État de droit - Grand amphithéâtre

12h30 à 14h00 Déjeuner Hôtel de Ville de Bordeaux

14h00 à 15h15 Table ronde 13 : Formation judiciaire et sortie de crise - Salle 202

Table ronde 14 : Formation judiciaire et développement économique - Grand amphithéâtre

Atelier 01 : Maintenir l'image et la confiance par la formation judiciaire à la communication - Salle 102

15h15 à 15h45 Pause café

15h45 à 17h00 Table ronde 15 : La coopération internationale en matière de formation judiciaire :  
acteurs et enjeux pratiques (partie 1) - Grand amphithéâtre

Atelier 02 : Vers un campus global de formation au management judiciaire : atelier complémentaire (animé par le Centre national pour les juridictions des États, ÉTATS-UNIS) - Salle 102

Atelier 03 : Psychologie et recrutement des juges - Salle 202

15h45 à 17h00 Présentation de thèse : "Réformer la Justice et la formation judiciaire : résultats d'une recherche récente"  
SST

20h30 Dîner de gala - Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, place de la Bourse

### JEUDI 3 NOVEMBRE

09h00 à 10h15 Table ronde 16 : La coopération internationale en matière de formation judiciaire :  
acteurs et enjeux pratiques (partie 2) - Grand amphithéâtre

Table ronde 17 : Créer un centre de recherche judiciaire : l'importance des recherches empiriques  
pour l'indépendance de la magistrature - Salle 102

Atelier 04 : La formation des juges dans une société multiculturelle - Salle 202

10h15 à 11h00 Pause café

11h00 à 12h00 Restitution et clôture - Grand Amphithéâtre

12h00 à 14h00 Déjeuner ENM - Hall

**S**i la globalisation se traduit par une marche vers l'interdépendance et l'uniformisation croissantes faisant du monde un "village", elle s'accompagne également, depuis la fin de la guerre froide, d'une instabilité accrue dont l'institution judiciaire, incarnation d'une mission régaliennne de l'État, subit nécessairement les conséquences dans tous les pays.

Dès lors, les acteurs de la formation judiciaire ne peuvent, dans ce nouvel environnement, échapper à une réflexion sur le sens et les modalités de leur action.

## LA FORMATION JUDICIAIRE DANS UN MONDE GLOBALISÉ : CONTRIBUER À LA CONFIANCE ET À LA STABILITÉ

**L**a 5<sup>ème</sup> conférence de l'IOJT est, dans ce contexte, l'occasion d'enrichir la réflexion sur la formation judiciaire en dépassant sa dimension purement technique (programmes, méthodes pédagogiques...) pour envisager les conditions dans lesquelles elle est en mesure de remplir sa fonction fondamentale qui consiste, par le renforcement de la confiance placée en l'institution et ses acteurs, à accroître l'autorité de la Justice et donc à contribuer au maintien de l'État de droit à travers le monde.

Les débats sont ainsi articulés autour de trois mots-clefs qui seraient autant de gages d'une Justice effective : légitimité, efficacité et solidarité.

”



## ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

### ► LUNDI 31 OCTOBRE

10h00 à 10h45

- Vincent LAMANDA, Premier président de la Cour de cassation, Président du conseil d'administration de l'ENM,
- Jean-Claude MARIN, Procureur Général près la Cour de cassation, Vice-président du Conseil d'administration de l'ENM,
- Shlomo LEVIN, Président de l'Organisation internationale pour la formation judiciaire (IOJT) et Directeur de l'Institut israélien des hautes études judiciaires,
- Luigi BERLINGUER, Député au Parlement européen, Vice-président de la Commission des affaires juridiques.

## FORMATION JUDICIAIRE ET LÉGITIMITÉ DE LA JUSTICE

L'institution judiciaire n'échappe pas aux critiques de ses partenaires et de justiciables qui lui reprochent parfois un trop grand isolement, une inaptitude à communiquer et à expliquer ses décisions. Or, l'éloignement et l'incompréhension sont nécessairement porteurs du germe de la défiance, risque que la formation judiciaire ne peut ignorer.

Dans le cadre de ce premier thème, il s'agira d'échanger sur les conditions de recrutement et de formation des juges. Le recrutement du corps judiciaire doit conjuguer transparence des procédures, vérification des compétences et des qualités humaines des candidats. Ensuite, la formation des juges doit impérativement aborder des sujets aussi variés que la déontologie, la communication ou le management, en particulier dans un contexte de sociétés souvent devenues multiculturelles.

C'est à ces conditions seulement que la formation judiciaire pourra participer à la sauvegarde, voire la restauration de la confiance que tout corps social est en droit de placer chez ses juges et aider ainsi ces derniers à remplir leur office dans des conditions de nature à maintenir et renforcer leur légitimité et donc leur autorité.

### ► LUNDI 31 OCTOBRE

11h15 à 12h30 **Plénière 01 : Formation judiciaire, confiance et légitimité - Grand amphithéâtre**

Entre besoins des juges et attentes de la société, quels sont les objectifs fondamentaux de la formation judiciaire ? Quels sont les ressorts de la légitimité du juge ? En quoi la formation judiciaire peut-elle y contribuer ?

- Vincent LAMANDA, Premier Président de la Cour de cassation, FRANCE
- Ari PARGENDLER, Président du Tribunal supérieur de justice, BRÉSIL
- Ivor ARCHIE, Président de la Cour suprême de la République, Président de l'association des Présidents de Cour suprême des Caraïbes, TRINITÉ-et-TOBAGO
- Wayne MARTIN, Président de la Cour suprême d'Australie-Ouest, Président du Conseil d'Administration du Collège national judiciaire, AUSTRALIE

14h30 à 15h45 **Table ronde 01 : Former les juges à la communication - Salle 102**

Qu'est-ce que la communication judiciaire et quelles en sont les spécificités (communication interne, externe) ? En quoi la capacité à communiquer est-elle liée à la confiance placée en le juge et donc à la légitimité ? Comment le juge peut-il être formé, au moyen de quelles méthodes pédagogiques ?

- "Une justice ouverte : les caméras au palais de justice" par Susan GLAZEBROOK, Magistrat, Institut de formation judiciaire, NOUVELLE-ZÉLANDE
- "Les médias et la juridiction" par Adolfo AZCUNA, Chancelier de l'Académie judiciaire, PHILIPPINES
- "Les juridictions et les médias : ouvrir de nouvelles portes" par Eliezer RIVLIN, Vice-président de l'IOJT, Vice-président de la Cour suprême, ISRAËL
- "La communication spécifique des magistrats" par Jean-Pierre BERTHET, Consultant, Président d'honneur de la presse judiciaire, FRANCE

Modérateur : Barbara ROTHSTEIN, Directrice du Centre fédéral judiciaire, membre du Comité exécutif de l'IOJT, ÉTATS-UNIS

## ► LUNDI 31 OCTOBRE (suite)

### 14h30 à 15h45 (...) Table ronde 02 : Recrutement des juges : quels défis ? Quels enjeux ? - Salle 202

La légitimité du juge procède aussi de son mode de recrutement. Quels en sont les enjeux (transparence, représentativité par rapport au corps social...) ? Cet atelier permettra aux différentes cultures judiciaires d'envisager les différentes modalités de recrutement des juges et de constater dans quelle mesure elles peuvent influencer les orientations pédagogiques des différentes écoles.

- "Les institutions de formation comme instruments d'évaluation des candidats aux fonctions judiciaires" par Shlomo LEVIN, Président de l'IOJT, Directeur de l'Institut israélien des hautes études judiciaires, ISRAËL
- "Repérer les capacités fondamentales des candidats : l'expérience de l'ENM" par Emmanuelle SPITÉRI-DOFFE, Sous-directrice de l'École nationale de la magistrature, FRANCE
- "L'accès à la magistrature en Italie" par Alessandro PEPE, Président de la IX<sup>ème</sup> commission du Conseil supérieur de la magistrature, ITALIE
- "L'adaptation des procédures de recrutement des juges à l'Espace européen de l'enseignement supérieur" par Félix AZÓN VILAS, Membre du Conseil général du pouvoir judiciaire, Vice-président régional de l'IOJT (Europe), ESPAGNE

Modérateur : George THOMSON, Directeur principal des programmes internationaux et ancien Directeur général, Institut national de la magistrature, CANADA

### Table ronde 03 : Éthique et déontologie - Grand amphithéâtre

Le comportement du juge dans l'exercice de ses fonctions et de sa vie privée participe nécessairement de son image et de la perception que peut en avoir le justiciable. Comment sensibiliser les juges à ces enjeux dans le cadre de leur formation ? Comment aborder ces questions dans le respect de l'indépendance ?

- "Le juge et son inévitable obligation éthique" par María Beatriz HERNÁNDEZ CRUZ, Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, MEXIQUE (État de Guanajuato)
- "Aborder l'éthique judiciaire dans le respect de l'indépendance : l'expérience écossaise" par Tom WELSH, Directeur du Comité pour la formation judiciaire, ROYAUME-UNI (Écosse)
- "La formation judiciaire aux questions éthiques" par Wayne MARTIN, Président de la Cour suprême d'Australie-ouest, Président du Conseil d'administration du Collège national judiciaire, AUSTRALIE
- "L'expérience de Madagascar" par Francine RASOAVONIARIMALALANIRINA, Directrice générale de l'École nationale de la magistrature et des greffes, MADAGASCAR

Modérateur : Stoil Georgiev PASHKUNOV, Membre du Conseil d'administration de l'IOJT, BULGARIE

### 16h30 à 17h45 Table ronde 04 : Former les juges à l'administration de la justice - Grand amphithéâtre

Les questions de management et d'administration de la justice ont longtemps été absentes des programmes de formation judiciaire. Or, qu'ils soient secondés par des greffiers et des assistants ou exercent des fonctions de chefs de service ou de juridiction, les juges ont un rôle qui dépasse la simple activité juridictionnelle. Entre légitimité et efficacité, la capacité d'administrer est progressivement apparue comme un besoin de formation.

- "Vers un campus global de formation au management judiciaire" par Mary MCQUEEN, Présidente du Centre national pour les juridictions des États, ÉTATS-UNIS
- "La formation des magistrats au management : l'expérience belge" Edith VAN DEN BROECK, Directrice de l'Institut de formation judiciaire, BELGIQUE
- "Le Cycle Supérieur d'Administration de la Justice" par Samuel VUELTA SIMON, Directeur-adjoint de l'École nationale de la magistrature, FRANCE

Modérateur : Brian W. LENNOX, Directeur général de l'Institut national de la magistrature, membre du Comité exécutif de l'IOJT, CANADA

### Table ronde 05 : La formation judiciaire comme réponse à une crise de confiance - Salle 202

Les juges peuvent être l'objet de critiques de la part de la société dans son ensemble. Qu'il s'agisse d'erreurs judiciaires ou de scandales de corruption, les juges souffrent parfois d'une crise de confiance. Comment la formation judiciaire peut-elle contribuer à la restaurer ?

- "La formation judiciaire comme fondement d'une amélioration qualitative du service public de la Justice" par Marvin CARVAJAL PEREZ, Directeur de l'École de formation judiciaire, COSTA RICA
- "Former les juges au traitement des procédures civiles impliquant des justiciables non assistés d'un avocat" par Consuelo B. MARSHALL, Juge de district, Comité des îles du Pacifique du IX<sup>ème</sup> Conseil du circuit judiciaire, ÉTATS-UNIS
- "Construire la formation judiciaire sur les capacités fondamentales du magistrat pour restaurer la confiance" par Jean-David CAVAILLÉ, Directeur-adjoint de l'École Nationale de la Magistrature, FRANCE
- "L'importance de la formation judiciaire comme réponse à une crise de confiance" par Leopoldo DE ARRUDA RAPOSO, Directeur de l'École supérieure de la magistrature de Pernambuco, BRÉSIL

Modérateur : Jean-David CAVAILLÉ, Directeur-adjoint de l'École Nationale de la Magistrature, FRANCE

## ► LUNDI 31 OCTOBRE (suite)

16h30 à 17h45 (...) **Table ronde 06 : Sociétés multiculturelles et formation judiciaire** - Salle 102

La globalisation se traduit notamment par le développement des flux migratoires et la constitution progressive de sociétés multiculturelles. Alors qu'un même territoire connaît dorénavant la diversité culturelle, religieuse, linguistique..., comment préparer le juge, autorité publique, à cette pluralité ?

- "Globalisation, formation judiciaire contemporaine et confiance publique" par Samantha BURCHELL, Directrice du Collège judiciaire de Victoria, AUSTRALIE
- "La formation en matière de contexte social : Les cadres analytiques peuvent-ils fonctionner ?" par Lynn SMITH, Cour suprême de la Colombie britannique, Institut national de la magistrature, CANADA
- "L'influence des facteurs contextuels" par Geeta OBEROI, Directrice déléguée, Académie judiciaire du Maharastra, INDE
- "La société multiculturelle et son reflet dans la formation judiciaire offerte par l'Académie allemande de la magistrature" par Rainer HORNING, Directeur de l'Académie allemande de la magistrature, ALLEMAGNE

Modérateur : Laurent ZUCHOWICZ, Sous-directeur de l'École nationale de la magistrature, Chef du département des stages, FRANCE

## ► MERCREDI 2 NOVEMBRE

14h00 à 15h15 **Atelier 01 : Maintenir l'image et la confiance par la formation judiciaire à la communication**  
Salle 102

- Susan GLAZEBROOK, Magistrat, Institut de formation judiciaire, NOUVELLE-ZÉLANDE

15h45 à 17h00 **Atelier 02 : Vers un campus global de formation au management judiciaire : atelier complémentaire (animé par le Centre national pour les juridictions des États, ÉTATS-UNIS)** – Salle 102

- Jeffrey A. APPERSON, Vice-président de National center for state courts international, ÉTATS-UNIS
- Ingo KEILITZ, Consultant chercheur à la Cour principale, ÉTATS-UNIS
- John R. MEEKS, Vice-président de l'Institut de gestion des Cours au Centre national pour les juridictions des États, ÉTATS-UNIS

**Atelier 03 : Psychologie et recrutement des juges** – Salle 202

- Baruch NEVO, Professeur, Université d'Haïfa, ISRAËL
- Emmanuelle SPITÉRI-DOFFE, Sous-directrice de l'École nationale de la magistrature, Chef du département du recrutement, FRANCE

**Présentation de thèse : Réformer la justice et la formation judiciaire, résultats d'une recherche récente** – Salle supérieure de la tour

- Livingston ARMYTAGE, Directeur du Centre d'études judiciaires, Sydney, AUSTRALIE

## ► JEUDI 3 NOVEMBRE

9h00 à 10h15 **Atelier 04 : La formation des juges dans une société multiculturelle** – Salle 202

- T. Brettel DAWSON, Directrice pédagogique, Institut national de la magistrature, CANADA
- C. Adèle KENT, Cour du banc de la Reine de l'Alberta, CANADA
- Claudine ROY, Cour supérieure du Québec, district de Montréal, CANADA



## FORMATION JUDICIAIRE ET EFFICACITÉ

**L**a place de l'efficacité dans la formation judiciaire sera abordée sous deux angles.

D'une part, les institutions chargées de former les juges à travers le monde ne sont pas à l'abri des répercussions de la crise économique et financière. Comment assurer l'efficacité de la formation judiciaire dans un contexte de contrainte budgétaire ? Il s'agira dans cette perspective de débattre notamment des outils d'évaluation et de leur pertinence, mais également des instruments de mutualisation que peuvent constituer les réseaux et partenariats, tant au plan national qu'international.

D'autre part, la formation judiciaire doit contribuer à garantir au citoyen et au justiciable une justice efficace. Or, terrorisme, accidents collectifs ou environnementaux et scandales sanitaires mettent le juge dans des situations de droit et de fait exceptionnelles, tant au stade des investigations que du jugement. Les progrès techniques et l'ouverture des frontières l'exposent en outre à la dématérialisation des procédures, au besoin de coopération internationale et donc aux langues étrangères. Une justice efficace requiert une formation judiciaire qui réponde à ces nouveaux besoins.

### ► MARDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

#### 9h00 à 10h15 Plénière 02 : Formation, Justice et efficacité - Grand amphithéâtre

Comment concilier efficacité et justice ? Avec quels indicateurs ? Qu'est-ce que cela implique ?

- "Comment évaluer l'efficacité de la Justice ?" par John STACEY, Président de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) du Conseil de l'Europe, ROYAUME-UNI
- "Répondre à de nouveaux besoins : la formation des juges à la lutte contre le terrorisme" par Abdoulaye DJIBO-AMADOU, Magistrat et ancien garde des Sceaux (février 2010-avril 2011), NIGER
- "Former les acteurs judiciaires à la justice pénale internationale : une complémentarité positive" par Amady BA, Magistrat, ancien Directeur du Centre de formation judiciaire, Chef de la Coopération internationale à la Cour pénale internationale, SÉNÉGAL
- "Efficacité de la justice par la formation judiciaire : expérience de l'Azerbaïdjan" par Taghi EYNULAYEV, Magistrat, Conseiller auprès du Président de la Cour constitutionnelle, AZERBAÏDJAN

Modérateur : B. Paul COTTER, Membre du comité exécutif et trésorier de l'IOJT, ÉTATS-UNIS

#### 10h45 à 12h00 Table ronde 07 : L'efficacité de la formation judiciaire : quelles méthodes et ressources pédagogiques ? – Grand amphithéâtre

Existe-t-il des méthodes pédagogiques plus adaptées à la formation judiciaire ? Exemples de méthodes innovantes...

- "La constitution d'un groupe de juges formateurs bénévoles" par Robin FINLAYSON, Cour provinciale du Manitoba et Juge responsable de formation, Association canadienne de juges des Cours provinciales, CANADA et par Brian W. LENNOX, Directeur général, Institut national de la magistrature, CANADA
- "La formation judiciaire au soutien de l'indépendance de la magistrature : la voie italienne" par Gianluca GRASSO, Magistrat en détachement au Conseil supérieur de la magistrature, ITALIE
- "La spécialisation comme partie intégrante de la formation judiciaire" par Leonel CASTILLO GONZALEZ, Magistrat, Directeur général de l'Institut de la magistrature fédérale, MEXIQUE

Modérateur : Ernest SCHMATT, Membre du conseil d'administration de l'IOJT, AUSTRALIE

#### Table ronde 08 : Formation judiciaire et spécialisation des juges – Salle 102

La spécialisation des juges est-elle une nécessité et, dans l'affirmative, comment adapter leur formation en conséquence ? Quels sont les nouveaux enjeux judiciaires globaux (contentieux civils et affaires pénales dans le domaine économique et financier, criminalité organisée, terrorisme, santé publique & environnement...)?

- "Efficacité de la justice : enjeux de la spécialisation" par Mamadou DIAKHATE, Directeur du Centre de formation judiciaire, SÉNÉGAL
- "Former des juges spécialisés - les juridictions spécialisées" par Helen MURRELL, Juge, Cour du district de Nouvelles Galles du Sud, membre du Collège national judiciaire, AUSTRALIE
- "Le juge et la spécialisation" par Marie-Michèle LAVIGNE, Cour du Québec, CANADA
- "Une École de juges spécialisés : l'ENAMAT" par Aloysio CORRÊA DA VEIGA, Directeur de l'ENAMAT, BRÉSIL

Modérateur : Amiram BENYAMINI, Juge au tribunal du district de Tel Aviv, ISRAËL

## ► MARDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE (suite)

### 10h45 à 12h00 Table ronde 09 : L'efficacité de la formation judiciaire : réseaux et partenariats - Salle 202

Comment, par la mutualisation, renforcer l'efficacité de la formation ? Rôle des réseaux d'écoles de formation, de formateurs, des partenariats régionaux, etc.

- "Construire une communauté de pratique judiciaire" par Yee Sze THIAN, Conseil de la formation judiciaire, SINGAPOUR
- "REFJ : un réseau de formation judiciaire pour un espace judiciaire commun" par Luis PEREIRA, Magistrat, Secrétaire général du Réseau européen de formation judiciaire (REFJ), PORTUGAL
- "L'ERSUMA : une École au service de l'harmonisation en Afrique du droit des affaires" par Felix ONANA ETOUNDI, Directeur général de l'École régionale supérieure de la magistrature (ERSUMA), institution de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA)
- "Les réseaux comme moyen de renforcer les capacités en formation judiciaire" par Mian SHAKIRULLAH JAN, Juge de la Cour Suprême du Pakistan, Juge en charge de l'Académie fédérale judiciaire du Pakistan, PAKISTAN

Modérateur : Jean-David CAVAILLÉ, Directeur-adjoint de l'École nationale de la magistrature, FRANCE

## ► MERCREDI 2 NOVEMBRE

### 9h00 à 10h15 Table ronde 10 : Répondre à l'émergence de nouveaux besoins de formation judiciaire Grand amphithéâtre

Outre l'acquisition des fondamentaux, une formation judiciaire efficace doit présenter une offre adaptée aux défis du monde moderne.

- "Formation judiciaire et formation linguistique : l'expérience espagnole" par Isabel TOMAS, Magistrat, Chef du département des relations externes et institutionnelles, École judiciaire, ESPAGNE
- "La formation de la magistrature dans un monde interdépendant : comment partager les "bonnes pratiques" à la lumière de la migration transfrontalière des normes ?" par Karen ELTIS, Professeur, Université d'Ottawa, CANADA
- "Formation judiciaire et numérisation des procédures" par Francisco Cesar Francisco ASFOR ROCHA, Directeur de l'École nationale de formation et de perfectionnement de magistrats (ENFAM), BRÉSIL
- "Former les juges à évoluer dans un espace judiciaire commun" par Amélie LECLERQ, Chargée de mission pour la formation judiciaire européenne à la Direction générale Justice de la Commission européenne.

Modérateur : Isabelle BIGNALET, Sous-directrice de l'École nationale de la magistrature en charge de la formation continue, FRANCE

### Table ronde 11 : L'efficacité de la formation judiciaire : quels outils d'évaluation ? - Salle 102

Comment mesurer l'efficacité de la formation judiciaire, tant au niveau d'une action de formation isolée que celui d'un organisme de formation (analyse micro et macro)? Existe-t-il des critères objectifs permettant de mesurer la "qualité" de la formation judiciaire ? Quels sont les outils effectivement mis en œuvre par les acteurs ? Est-il envisageable d'externaliser l'évaluation ?

- "Évaluer l'efficacité de la formation judiciaire" par Milton NUZUM III, Directeur du Collège judiciaire de la Cour suprême de l'Ohio, ÉTATS-UNIS
- "Sensibilités culturelles et évaluation des acquis pédagogiques et modifications comportementales en formation judiciaire continue" par Mary Frances EDWARDS, Consultante, IRLANDE
- "La mise en œuvre d'indicateurs de performance : l'expérience de l'ENM" par Daniel CHASLES, Secrétaire général de l'École nationale de la magistrature, FRANCE

Modérateur : Mary MCQUEEN, Présidente du Centre national pour les juridictions des États, Vice-présidente régionale de l'IOJT (Amérique du nord, Amérique centrale et Caraïbes), ÉTATS-UNIS

### Table ronde 12 : Préparer les juges aux situations exceptionnelles - Salle 202

Outre l'acquisition et la mise à jour des fondamentaux, une formation judiciaire efficace doit permettre aux juges et futurs juges d'affronter les situations les plus exceptionnelles.

- "Pour une gestion efficiente des dossiers et des clientèles difficiles" par André WERY, Juge en chef adjoint, Cour supérieure du Québec, CANADA
- "Le juge et les crises opérationnelles" par André PERREAU, Juge en chef adjoint, Cour du Québec, CANADA
- "La sécurité des juges" par Adolfo AZCUNA, Chancelier de l'Académie judiciaire, Membre du Comité exécutif de l'IOJT, PHILIPPINES
- "Les enjeux d'un procès exceptionnel : le procès pénal de la catastrophe du tunnel sous le Mont-Blanc" par Renaud LE BRETON DE VANNOISE, Secrétaire général de l'Inspection générale des services judiciaires, FRANCE

Modérateur : Samuel VUELTA SIMON, Directeur-adjoint de l'École nationale de la magistrature, FRANCE



## FORMATION JUDICIAIRE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Quelle résulte de guerres, de crises de régimes, ou de catastrophes naturelles, l'instabilité institutionnelle doit conduire à la mise en œuvre, dans les meilleurs délais, de programmes en vue de favoriser une gouvernance démocratique et le rétablissement ou le maintien de l'État de droit. La formation judiciaire est naturellement un axe essentiel d'une telle approche. Toutefois, cet impératif se heurte, par hypothèse, à l'incapacité, totale ou relative, des autorités nationales concernées à répondre aux besoins.

Dès lors, il convient d'envisager comment la formation judiciaire peut être provisoirement soutenue par des initiatives fondées sur un partenariat bilatéral ou multilatéral. Dans cette perspective, seront notamment évoquées les questions suivantes. Quels sont les principes qui doivent guider la mise en œuvre d'une formation judiciaire déployée en accompagnement d'une crise ou en post-crise (où, quand, comment et avec quels financements ?..) ? Faut-il fixer des priorités, si oui, comment et lesquelles ? Comment assurer une véritable appropriation par les bénéficiaires (formation de formateurs...)? Comment préparer les formateurs internationaux à leur mission (problématiques de sécurité, particularités culturelles...)?

### ► MERCREDI 2 NOVEMBRE

#### 10h45 à 12h00 Plénière 03 : Formation judiciaire, gouvernance et État de droit – Grand amphithéâtre

La formation judiciaire participe du renforcement de l'autorité de la Justice et donc de l'État de droit. Quelles stratégies doivent présider à la mise en œuvre d'une coopération internationale en la matière ?

- "Le rôle du Juge dans la refondation de l'État de droit : quelle coopération française pour accompagner la réforme?" par Luc BRIARD, responsable du pôle État de droit, Liberté et Reconstruction à la mission pour la gouvernance démocratique, Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, Ministère des affaires étrangères et européennes (MAE), FRANCE
- "Un système judiciaire au service de la bonne gouvernance" par Anne-Marie LEROY, Vice-présidente, responsable des services juridiques, Banque mondiale
- "Comment les standards de l'ONU peuvent-ils guider la formation judiciaire internationale pour renforcer la gouvernance démocratique et l'État de droit ?" par Lyaal S. SUNGA, Professeur associé, Institut Raoul Wallenberg pour les droits de l'Homme et le droit humanitaire, SUÈDE

Modérateur : Jean-François THONY, Directeur de l'École nationale de la magistrature, Membre du Comité exécutif de l'IOJT, FRANCE

#### 14h00 à 15h15 Table ronde 13 : Formation judiciaire et sortie de crise – Salle 202

La formation judiciaire participe du renforcement de l'autorité de la Justice et donc de l'État. Elle doit donc nécessairement s'inscrire le plus tôt possible parmi les actions entreprises pour accompagner une sortie de crise. Néanmoins, il paraît indispensable de s'interroger sur l'existence éventuelle d'un ordre de priorité thématique. Dans cette perspective, comment et par qui ces priorités doivent-elles être recensées ? Quels seraient les domaines de l'activité judiciaire à privilégier ?

- "Établissement d'un modèle d'académie de formation judiciaire : étude d'un exemple de justice transitionnelle : l'AZERBAÏDJAN" par Livingston ARMYTAGE, Directeur, Centre d'études judiciaires, Sydney, AUSTRALIE
- "Établissement de l'Institut judiciaire James A.A. Pierre du LIBERIA : retour d'expérience" par Anthony VALCKE, ancien Directeur pays de "Initiative pour l'État de droit au Libéria" de l'American Bar association, ROYAUME-UNI et BELGIQUE et par Michael ENWALL, Magistrat retraité, ancien Représentant pays "Libéria", Consortium International d'assistance juridique (ILAC), ÉTATS-UNIS
- "La formation judiciaire et les systèmes judiciaires pluriels dans des contextes post crise" par Lyaal S. SUNGA, Professeur associé, Institut Raoul Wallenberg pour les droits de l'Homme et le droit humanitaire, SUÈDE

Modérateur : Eric MINNEGHEER, Sous-directeur de l'École nationale de la magistrature, Chef du département international, FRANCE

#### Table ronde 14 : Formation judiciaire et développement économique – Grand amphithéâtre

Développement économique et sécurité juridique paraissent indissociables. La confiance précède l'investissement qui lui-même conditionne le développement économique. Comment la formation judiciaire peut-elle participer à ce processus ?

- "Justice et développement économique : rôle et place de la formation" par Mamadou DIAKHATE, Directeur du Centre de formation judiciaire, SÉNÉGAL
- "La formation judiciaire dans des pays en transition : vers la stabilité financière" par Iryna VOITYUK, Présidente de l'Académie des juges, UKRAINE
- "Sécurité juridique, droit et développement : pourquoi et comment mesurer l'impact de la sécurité juridique, l'index sécurité juridique ?" par Arnaud RAYNOUARD, Professeur à l'Université Paris-Dauphine, Directeur du programme Efficacité économique du droit, Fondation pour le droit continental, FRANCE

Modérateur : John TSEKOOKO, Membre du Conseil d'administration de l'IOJT, OUGANDA

## ► MERCREDI 2 NOVEMBRE

### 15h45 à 17h00 **Table ronde 15 : La coopération internationale en matière de formation judiciaire : acteurs et enjeux pratiques (Partie 1) – Grand amphithéâtre**

La présente table ronde permettra à divers acteurs de la coopération de présenter leur activité et d'échanger leurs vues sur les enjeux pratiques en la matière.

- "Un opérateur sectoriel Justice : Agence de coopération juridique internationale (ACIJURIS)" par Karima ZOUAOUI, Magistrat, Déléguée générale d'ACIJURIS, FRANCE
- "Un exemple d'assistance technique en matière de formation judiciaire: l'ENM et la Côte d'Ivoire" par Eric MINNEGHEER, Sous-directeur de l'École nationale de la magistrature, Chef du département international, FRANCE et par Brou Bertin KOUASSI, Directeur général de l'Institut national de formation judiciaire (INFJ), CÔTE D'IVOIRE
- "Le British Council, opérateur de l'assistance technique judiciaire (Indonésie, Viêtname)" par Gilles BLANCHI, Chef de projet, programme de partenariat Justice au Viêtname, British Council

Modérateur : Karima ZOUAOUI, Magistrat, Déléguée générale d'ACIJURIS, FRANCE

## ► JEUDI 3 NOVEMBRE

### 09h00 à 10h15 **Table ronde 16 : La coopération internationale en matière de formation judiciaire : acteurs et enjeux pratiques (Partie 2) – Grand amphithéâtre**

- "Réforme judiciaire et appropriation : stratégies de formation" par George THOMSON, Directeur principal des programmes internationaux et ancien Directeur général, Institut national de la magistrature, CANADA
- "Une forme originale de coopération bilatérale : la Maison du Droit vietnamo-française" par Thi Hao NGUYEN, Directrice de la Maison du Droit, VIËTNAM
- "L'expertise technique dans le domaine de la formation et de la réforme judiciaires : défis et opportunités" par Gilles BLANCHI, Chef de projet, programme de partenariat Justice au Viêtname, British Council

Modérateur : Amnon CARMI, Professeur, Secrétaire général de l'IOJT, ISRAËL

### **Table ronde 17 : Créer un centre de recherche judiciaire : l'importance des recherches empiriques pour l'indépendance de la magistrature – Salle 102**

- "Les centres de recherche judiciaire : mieux administrer la justice en renforçant l'indépendance de la justice et en améliorant la formation judiciaire" par Barbara ROTHSTEIN, Directrice du Centre fédéral judiciaire, Membre du Comité exécutif de l'IOJT, ÉTATS-UNIS et par Ivor ARCHIE, Président de la Cour suprême des Caraïbes, TRINITÉ-et-TOBAGO
- "Le programme de recherche socio-légale comme outil stratégique et de développement : l'approche hollandaise" par Albert KLIJN, ancien conseiller du programme de recherche juridique, Conseil de la magistrature, PAYS-BAS
- "Créer un centre de recherche pour la magistrature : les défis pour la Bulgarie" par Dragomir YORDANOV, Directeur de l'Institut national judiciaire, BULGARIE
- "L'établissement d'un centre de recherche : l'expérience israélienne" par Yigal MERSEL, Juge au tribunal du district de Jérusalem, Secrétaire général adjoint de l'IOJT, ISRAËL

Modérateur : Barbara ROTHSTEIN, Directrice du Centre fédéral judiciaire, membre du Comité exécutif de l'IOJT, ÉTATS-UNIS

## ALLOCUTIONS DE CLÔTURE

## ► JEUDI 3 NOVEMBRE

### 11h00 à 12h00

- Rapport de synthèse de la conférence par Shlomo LEVIN et Jean-François THONY
- Allocution de clôture par Michel MERCIER, garde des Sceaux, ministre de la Justice et des libertés
- Remise du Prix de la recherche de l'ENM et du Grand prix de l'ENM

# BIOGRAPHIE DES INTERVENANTS

”





## Jeffrey A. APPERSON, ÉTAT-UNIS

Jeffrey A. APPERSON est Vice-président du National Center of State Courts (NCSC) aux États-Unis. Il est également Président de l'Association internationale pour l'administration des tribunaux.

De 1982 à 1985, il a travaillé comme avocat pour le Bureau administratif des tribunaux des États-Unis à Washington DC avec The Office of Management Review and Magistrate Judges Division. Il a effectué des audits de fonctionnement dans plus de 15 tribunaux aux États-Unis dans les domaines de la gestion du jury, de la gestion des affaires et de la gouvernance judiciaire. De 1985 à 1993, il a été greffier en chef du tribunal des faillites des États-Unis, district de l'Ouest du Kentucky. Au cours de cette période, il a assuré la présidence de l'Association fédérale des greffiers et celle de la Conférence nationale des greffiers de faillite. En 2006, il a occupé la fonction de chef de la logistique administrative au profit des magistrats et au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Depuis novembre 2007, il a participé ponctuellement au sein de l'USAID (United States Agency for International Development) à la mission sur la règle de droit au Mexique. De plus, il a effectué trois évaluations des systèmes juridiques étatiques de Chihuahua et Baja, et a participé à l'Assemblée des États, œuvre de la réforme de la justice pénale à Mexico.

L'expérience internationale de Jeffrey A. Apperson comprend la gouvernance judiciaire, la gestion des affaires judiciaires et de la formation à l'administration des tribunaux et des personnels judiciaires en Croatie, au Monténégro, en Slovénie, en Roumanie, en Slovaquie et en Albanie. Il a évalué les tribunaux de Zagreb, Pula, Tirana, Bucarest et plusieurs juridictions au Monténégro. Il a également organisé un séminaire sur la gestion du jury au Sénat de l'Argentine. Il a été instructeur à l'Institut CEELI à Prague et a dispensé une formation en vidéo conférence pour les juges en provenance du Nigeria, du Mexique et de la Colombie.



## Ivor ARCHIE, TRINITÉ ET TOBAGO

Ivor ARCHIE est Juge, Président de la Cour suprême de Trinité et Tobago. Il est le plus jeune à occuper cette fonction, ayant été désigné à l'âge de 47 ans, huitième Président de la Cour suprême depuis l'acquisition de l'indépendance politique. Il est également Membre du Conseil de l'Institut de formation judiciaire du Commonwealth, et Président de l'Institut de formation judiciaire de Trinité et Tobago.

C'est en obtenant un diplôme en droit et en génie mécanique qu'il a pu acquérir une large expérience dans les secteurs de la construction, du pétrole et du gaz, utile à la Cour. Il a également développé de vastes compétences en matière de litiges acquises dans un centre financier off-shore, les îles Caïmans, où il a terminé sa carrière au barreau en qualité de Solliciteur général. Il a également fait une formation de médiateur.



## Livingston ARMYTAGE, AUSTRALIE

Livingston ARMYTAGE est Directeur fondateur du Centre des études judiciaires et pionnier en matière de formation judiciaire. Il est reconnu à l'échelle internationale comme un spécialiste de la réforme juridique et judiciaire. Il est également membre du comité de rédaction du Journal de l'IOJT.

Pendant près de 40 ans, il a conseillé de nombreux gouvernements, tribunaux et agences de développement internationales concernant l'amélioration des systèmes judiciaires dans plus de 30 pays à travers le monde. Il a occupé des postes à responsabilité tels que Directeur de projet, Conseiller principal et Chef d'équipe sur des projets d'envergure pour la Banque mondiale, les Nations unies, la Banque asiatique de développement et l'USAID en Afghanistan, en Azerbaïdjan, au Cambodge, aux Fidji, à Haïti, au Kenya, aux Maldives, en Mongolie, dans les îles du Pacifique, au Pakistan, en Palestine, en PNG, aux Samoa et au Vietnam.

Publications : "Educating judges : towards a new model of judicial learning" (1996) qui est une monographie novatrice dans le domaine de la formation des juges, "Searching for success in judicial Reform : voices from Asia Pacific" (2009), "Reforming justice : the path to fairness in Asia" (2012) qui présentera les conclusions de sa recherche de doctorat sur l'expérience mondiale dans le domaine de la réforme juridique et judiciaire.

TABLE RONDE 10



## Francisco Cesar ASFOR ROCHA, BRÉSIL

Francisco Cesar ASFOR ROCHA est Directeur de l'École nationale de formation et de perfectionnement des magistrats (ENFAM) du BRÉSIL depuis septembre 2010. Il assure aussi les fonctions de Ministre auprès du Tribunal Supérieur de Justice (STJ) du Brésil depuis 1995, et d'inspecteur général depuis 2007. Il est également membre de la première chambre dans sa deuxième section, de la Cour spéciale, du Conseil d'administration et de la Commission de jurisprudence. Depuis mai 2009, il est Président à la Commission conjointe des pouvoirs judiciaires européens et latino-américains. Au sein de la magistrature de l'État du Ceará, il est juge, procureur judiciaire et procureur général.

Il a effectué ses études à la Faculté de droit de l'Université fédérale de Ceará où il a présenté une thèse sur la lutte pour l'efficacité de la compétence. Il a ensuite obtenu le titre du "Savoir juridique notoire", celui de docteur Honoris Causa et celui de Professeur Honoris Causa. Il est également récipiendaire d'autres nombreux prix tels que ceux du Mérite judiciaire en 1992 par le tribunal de justice de l'État du Maranhão et du Grand collier de l'ordre du Mérite Pontes de Miranda par le Tribunal Régional Fédéral de la cinquième région en 1999.

De 2003 à 2007, il a occupé plusieurs fonctions auprès du Tribunal suprême électoral : d'abord Ministre remplaçant puis Ministre avant de devenir inspecteur général puis directeur général de l'École judiciaire électoral.

Publications : "Lettres à un jeune juge - Chaque procès cache une vie " (2009) et co-auteur de "Commentaires sur la nouvelle loi relative au mandat de sécurité" (2010).

TABLE RONDE 01

TABLE RONDE 12



## Adolfo S. AZCUNA, PHILIPPINES

Adolfo S. AZCUNA est Chancelier de l'Académie judiciaire des Philippines depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009 et membre du Comité exécutif de l'IOJT.

Admis au Barreau philippin en 1963, il s'est alors lancé dans une carrière au gouvernement en tant que secrétaire adjoint privé du Président de la Cour d'appel Jose P. BENGZON en 1963, puis en 1964, quand ce dernier fut nommé à la Cour suprême, en tant que secrétaire privé. Adolfo AZCUNA a enseigné le droit international à l'Université Ateneo de Manille, de 1967 à 1986. En 1982, il a achevé ses études de deuxième cycle en droit international et en jurisprudence à l'Université de Salzbourg en Autriche. Représentant du Zamboanga del Norte, il a été élu membre de la Convention constitutionnelle de 1971. Puis en 1986, il a été nommé membre de la Commission constitutionnelle. Il a occupé différents postes au gouvernement pendant le mandat du Président CORAZON C. AQUINO, celui de Conseiller juridique présidentiel pour commencer, ensuite celui d'Attaché de presse et enfin celui de Porte-parole du président. En 1991, il a été nommé Président de la Banque nationale des Philippines. Le 17 octobre 2002, il a été désigné pour occuper le poste de Juge de la Cour suprême par la Présidente Gloria MACAPAGAL-ARROYO. Ayant atteint l'âge légal de la retraite d'un magistrat, il se retire de ses fonctions à la Cour suprême le 16 février 2009.

Publications : parmi les principales, "International Sales of Goods" (La Vente internationale de marchandises), "Transnational Law Practice" (La Pratique du droit transnational), "Piercing the Veil of Corporate Entity: From Willets to Santos" (Lever le voile de la personne morale : de Willets à Santos), "ASEAN Conflict of Law" (Les Conflits de lois de l'ASEAN).

TABLE RONDE 02



## Félix AZÓN VILAS, ESPAGNE

Le juge Félix AZÓN VILAS est Membre du Conseil général du pouvoir judiciaire espagnol et Vice-président régional de l'IOJT (Europe). Le Conseil général espagnol pour la magistrature est un organisme constitutionnel qui s'occupe de l'indépendance de la magistrature. Au sein du Conseil, le juge AZÓN VILAS est en charge de l'enseignement et de la formation judiciaire. En tant que membre de la Commission de l'École de magistrature, il travaille pour la formation initiale et continue. Il a développé de la formation en ligne pour les juges, non seulement en Espagne, mais également dans les pays de l'Union européenne.

Avocat de 1978 à 1994, il a été nommé à la magistrature en 1994. Il a alors travaillé en cour civile et en cour criminelle pendant cinq ans. Il a ensuite été nommé à la Cour supérieure de Catalogne, en Espagne, et s'est spécialisé en droit du travail et de la sécurité sociale.

PLÉNIÈRE 02



## Amady BA, SÉNÉGAL

Amady BA est Magistrat, Chef de la Coopération internationale au Bureau du Procureur à la Cour pénale internationale depuis le 17 mars 2008.

Titulaire d'une maîtrise en droit de la faculté de Droit de Dakar et d'un brevet de l'École Nationale d'Administration et de la Magistrature (ENAM), il est devenu Magistrat en 1985. Il a ensuite complété sa formation de magistrat et de formateur à l'ENM (Bordeaux et Paris) et au sein des juridictions françaises. Il a assuré les fonctions de Président de Tribunal Départemental, de juge au Tribunal Régional hors Classe de Dakar et de Président de Chambre. Au cours de la même période, il a été formateur en pratique du Siège au Centre de Formation Judiciaire de Dakar avant d'en devenir le directeur en 1997. Il a été détaché à l'Organisation Internationale de Droit du Développement en novembre 2002 en tant que Chargé de programmes. En janvier 2005, il est devenu Chef du département francophone de l'OIDD avant de rejoindre la Cour Pénale Internationale en 2008.

TABLE RONDE 08



## Amiram BENYAMINI, ISRAËL

Amiram BENYAMINI est Magistrat du Tribunal de district de Tel-Aviv et aussi instructeur permanent de l'Institut israélien des hautes études judiciaires.

Il a obtenu une licence et une maîtrise de droit à l'université de Tel Aviv, puis un doctorat en droit de l'Université de Londres à la London School of Economics and Political Science. En 1993, il a publié un manuel juridique sur la contrefaçon de brevets dans la Communauté européenne (Série I.I.C. par l'Institut Max Planck de Munich). Il a été admis comme membre de l'Association du Barreau israélien en 1980, et a pratiqué en tant qu'avocat spécialisé dans le droit de la propriété intellectuelle entre 1980 et 1985, et entre 1990 et 1993. Il a été nommé en tant que magistrat à Tel Aviv en 1993, puis la suite en tant que Juge au Tribunal de district de Tel Aviv en 2001 (affaires pénales ainsi que les affaires de droit civil). Entre 1994 et 2005, il a été professeur de droit commercial, de droit bancaire et de droit de la propriété intellectuelle à l'université de Tel-Aviv, à la Faculté de Gestion, à la Faculté de Droit du College of Management et à l'École de droit du centre interdisciplinaire de Herzlia. Il a organisé et a été responsable de divers séminaires destinés aux magistrats à l'Institut israélien des hautes études judiciaires, sur des thèmes portant sur le droit criminel, le droit bancaire, la propriété intellectuelle et les instruments négociables, ainsi que des séminaires sur le droit européen organisés en coopération avec l'UE.

TABLE RONDE 01



## Jean-Pierre BERTHET, FRANCE

Jean-Pierre BERTHET est Président d'honneur de la presse judiciaire française depuis 2005. Il est le consultant justice pour la chaîne de télévision iTélé et exerce des fonctions de consultant privé dans le domaine de la formation au journalisme. Il a débuté sa carrière dans le domaine scientifique avant de devenir, en 1974, journaliste en qualité de reporter et de présentateur à Europe 1 et à l'ORTF. Il a ensuite occupé le poste de correspondant judiciaire pour la plus importante chaîne de télévision française, TF1. Il a acquis une importante notoriété dans le domaine de la couverture des affaires judiciaires tant dans la phase des investigations que celle du procès. Il a d'ailleurs obtenu en 1979 le prix international ONDAS du meilleur reportage télévisé pour "Un procès à Téhéran". Il a également été Président de l'association de la presse judiciaire de 1989 à 2005 avant d'en devenir le Président d'honneur. Il a de plus été en charge durant 23 ans des sessions de formation de l'ENM consacrées aux médias.

TABLE RONDE 10



## Isabelle BIGNALET, FRANCE

Isabelle BIGNALET, Magistrat, est Sous-directrice de l'École nationale de la magistrature de France, en charge de la formation continue depuis 2010.

Avocat au Barreau de Bordeaux pendant une douzaine d'années, elle a intégré l'École de la magistrature en 1998 en qualité d'auditrice de justice avant d'exercer les fonctions de juge au tribunal d'instance d'Aubervilliers de 2000 à 2003. Elle a ensuite rejoint la Chancellerie en qualité d'adjointe au chef du bureau du droit de l'organisation judiciaire à la Direction des services judiciaires puis de chef du bureau du droit processuel à la Direction des affaires civiles et du Sceau.

TABLE RONDE 15

TABLE RONDE 16

## Gilles BLANCHI, FRANCE



Gilles BLANCHI est chef de projet, Programme partenariat Justice au Viêtnam, British Council.

Il a obtenu un diplôme de Sciences Politiques, une maîtrise et un DEA en droit de l'université d'Aix-en-Provence ainsi qu'une maîtrise de droit comparé de l'université d'Illinois (USA). Puis, il a exercé pendant 22 ans les fonctions de Chargé de Programmes, Responsable des Programmes Francophones, Représentant Régional en Asie et Directeur général adjoint de cette organisation intergouvernementale. Expert indépendant depuis 2004, il a été Chef de projets d'assistance technique juridique pour l'Union européenne (UE) en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, en Indonésie et actuellement au Viêtnam où il dirige le plus important programme d'assistance à la réforme judiciaire du pays cofinancé par l'UE, le Danemark et la Suède. Le Programme de partenariat justice (JPP), d'une durée de cinq ans et géré par le British council, soutient le Ministère de la Justice, la Cour suprême populaire et le Parquet populaire général du Viêtnam.

PLÉNIÈRE 03

## Luc BRIARD, FRANCE



Luc BRIARD est responsable du pôle État de droit, Liberté et Reconstruction à la mission pour la gouvernance démocratique au sein de la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats au Ministère des affaires étrangères et européennes (MAE).

Il a commencé sa carrière par une maîtrise d'histoire suivi de l'agrégation d'histoire. Il a travaillé dans l'enseignement en 1995. Il a été directeur du centre culturel de Gaza en 2001 puis chargé de mission culturelle à Rabat en 2005. Il a alors été admis au concours de secrétaire des Affaires étrangères en 2006. Il a été nommé premier conseiller à Bagdad la même année. En 2008, il est devenu responsable du pôle état de droit, libertés et reconstruction au MAE.

TABLE RONDE 06

## Samantha BURCHELL, AUSTRALIE



Samantha BURCHELL est Directrice de la formation au Judicial College of Victoria (JCV), en Australie. Le JCV est un organisme responsable de la formation professionnelle continue des juges, des magistrats et des membres du tribunal de l'État de Victoria. Elle s'intéresse également aux organisations dans une perspective psycho-dynamique des systèmes, et termine actuellement des études supérieures dans ce domaine.

Elle a précédemment été membre du Barreau de l'État de Victoria, et exercé le droit civil et criminel. Elle a également été Directrice exécutive de la Public interest law clearing house (une organisation non gouvernementale spécialisée dans l'accès à la justice). Enfin, elle a travaillé pour la Commission de réforme du droit de l'État de Victoria, à la révision du droit de la preuve et du système de droit civil de l'État de Victoria.



## Amnon CARMÍ, ISRAËL

Amnon CARMÍ est Professeur, Secrétaire général de l'IOJT. Depuis 2008, il occupe les fonctions de Directeur et Doyen de l'École de Droit du Collège Académique de Safed, en Israël.

Entre 1958 et 1965, il a exercé la profession d'avocat en Israël. Il a été nommé magistrat en 1965 et, par la suite juge au Tribunal de district de Haïfa de 1974 jusqu'à sa retraite (1992). En 1972, il a été élu Président de la Société de Médecine et de Droit en Israël et il a occupé ces fonctions jusqu'à sa retraite (2004). Il est devenu, en 1975, Maître de conférences en Droit médical et Ethique dans les universités de Tel Aviv et de Haïfa. De 1975 à 2004, il a écrit une colonne hebdomadaire "Médecine et Droit" dans le Bulletin de l'Association médicale israélienne. En 1981, il a été nommé rédacteur en chef de la revue internationale "Médecine et Droit". En 1984, il a été nommé rédacteur en chef de la Bibliothèque médico-légale internationale (Springer-Verlag, Heidelberg). En 1991, il a été élu Président de l'Association mondiale pour le Droit médical et il a exercé les fonctions de Président de l'Association mondiale jusqu'en 2010. En 1993, il a été élu Président de la Section de Psychiatrie, Droit et Déontologie de l'Association mondiale de Psychiatrie. En 1996, il a été nommé Directeur du Centre international pour la Santé, le Droit et l'Éthique de l'université de Haïfa. En 2001, il a été nommé Titulaire de la Chaire de UNESCO en Bioéthique. Il a occupé les fonctions de Coordonnateur du séminaire européen de l'OMS sur la législation sanitaire et du projet international sur les droits des patients. En 2002, il a été élu secrétaire général de l'Organisation internationale pour la Formation judiciaire. De 2006 à 2010, il a occupé les fonctions de co-président du Cours international de l'UNESCO pour les professeurs d'éthique. Il a obtenu de nombreuses récompenses et honneurs parmi lesquels : Docteur Honoris Causa de l'université de Debrecen, Médaille de l'Eminent scientifique international de l'année 2000 (université de Budapest), Médaille d'honneur pour l'œuvre d'une vie Association mondiale du Droit médical (2008),...

Publications : Auteur de nombreux articles et chapitres ainsi qu'une vingtaine d'ouvrages parmi lesquels son premier ouvrage "Law and Medicine" (1971), et ses deux derniers "Medical Law : 1980-2005" (2006) et "Psychology, Law and Ethics in Israel" (2008).



## Marvin CARVAJAL PEREZ, COSTA RICA

Marvin CARVAJAL PEREZ est Directeur de l'École de formation judiciaire du Costa Rica et Directeur du Centre de formation judiciaire pour l'Amérique centrale et les Caraïbes. Il est également membre du Conseil d'administration du Réseau ibéro-américain des écoles judiciaires.

Diplômé en droit de l'Université du Costa Rica et titulaire d'un doctorat en droit constitutionnel de l'Université de Sao Paulo (Brésil), il a été professeur agrégé de l'Université du Costa Rica et Directeur du master en justice constitutionnelle de l'Université du Costa Rica. Il a été professeur invité dans les universités des États-Unis d'Amérique, au Brésil, au Nicaragua et République dominicaine.



## Leonel CASTILLO GONZÁLEZ, MEXIQUE

Leonel CASTILLO GONZÁLEZ est Directeur général du Collège de la magistrature fédérale (École de droit de Mexico).

Il a obtenu une licence de Droit de l'université Michoacana de San Nicolás de Hidalgo et est docteur Honoris Causa, du Centre de recherche et de développement de l'État de Michoacán. Il a acquis une expérience judiciaire de quarante ans dans le Pouvoir judiciaire de la Fédération, en tant que Concepteur actuel, Secrétaire de la Cour d'appel, Greffier de l'étude et des comptes de la Cour suprême de justice de la Nation, Juge de district, Juge de circuit, Juge de la Cour supérieure du Tribunal électoral du pouvoir judiciaire de la Fédération et Président de ce tribunal durant l'élection présidentielle qui s'est tenue en 2006. Il a enseigné dans diverses universités et dans divers centres de formation spécialisée du pays, en matière de droit procédural civil, de protection électorale et constitutionnelle. Il a donné de multiples conférences et est intervenu lors de nombreux forums nationaux et internationaux de premier plan.

Publications : "Les Droits du militantisme de parti et la compétence juridique" et "Réflexions sur le Droit électoral". Collaborations à diverses œuvres collectives.

TABLE RONDE 05

TABLE RONDE 09



## Jean-David CAVAILLÉ, FRANCE

Jean-David CAVAILLE, Magistrat, est Directeur-adjoint de l'École nationale de la magistrature de France, en charge des recrutements, de la formation initiale et de la recherche depuis août 2010.

Magistrat issu de la promotion 1993, il a été successivement juge d'instruction au tribunal de Dunkerque, substitut placé auprès du Procureur général de Bordeaux puis substitut du Procureur à Bordeaux où il a occupé les fonctions de secrétaire général du parquet. En 2003, il a été détaché au ministère de l'Intérieur en qualité d'adjoint au chef du bureau des questions pénales. Il a été nommé en 2005 Vice procureur de la République à Bergerac puis procureur de la République à Rochefort. Il a rejoint le cabinet de Rachida DATI, Garde des Sceaux ministre de la Justice où il occupait les fonctions de conseiller pour les affaires pénales et les droits des victimes. Il était procureur de la République à Dax avant de rejoindre l'ENM. Il a assuré des enseignements à l'université de Montesquieu Bordeaux IV (2000-2006), à l'université V. Segalen Bordeaux II (DU médecine légale), à l'IUT de journalisme de Bordeaux ainsi qu'à l'École nationale la magistrature comme intervenant occasionnel puis comme magistrat enseignant associé.

Publications : "La prise en charge des agresseurs sexuels, aspects éthiques, juridiques et médicaux" "journal de médecine légale et droit médical" (2001) en collaboration avec le professeur GROMB, les docteurs ANTONIOL et COCHEZ.

TABLE RONDE 11



## Daniel CHASLES, FRANCE

Daniel CHASLES est Secrétaire général de l'École nationale de la magistrature depuis 2008. Il assure non seulement le management de toutes les fonctions support et logistiques de l'École mais développe aussi des outils de contrôle de gestion et de mesure de la performance pédagogique et administrative de l'établissement.

Après des études et recherches en Histoire et en sciences politiques, il a intégré l'École nationale d'administration, au début des années 1990. Il a ensuite consacré son activité professionnelle, en tant qu'administrateur civil, au management de différentes importantes collectivités territoriales françaises, insistant sur les notions d'efficacité dans le management et d'efficience dans la conduite de projets complexes. Parallèlement, il intervient régulièrement pour l'École nationale d'administration sur le thème de la gestion des grandes institutions locales françaises.

TABLE RONDE 08



## Aloysio CORRÊA DA VEIGA, BRÉSIL

Aloysio CORRÊA DA VEIGA est Directeur de l'École nationale de formation des magistrats et de l'amélioration du Travail (ENAMAT) pour l'exercice biennal 2011/2013. Il préside la sixième chambre du Tribunal Supérieur du Travail. Il est professeur de droit à l'Université catholique de Petropolis depuis 1984.

Diplômé en droit de la Faculté de droit de l'Université catholique de Petropolis en 1974, il a rejoint la magistrature en 1981 comme juge suppléant du Travail de la 1<sup>ère</sup> Région (RJ). Il a ensuite exercé à Rio de Janeiro jusqu'en 1983. Promu par le mérite, en 1984, juge du travail, il a été Président de la 27<sup>ème</sup> commission de conciliation et de jugement (JCJ) de Rio de Janeiro, où il est resté jusqu'en Janvier 1987. Il devint alors Président de JCJ Barra do Pirai (RJ), puis de Teresópolis (RJ) jusqu'en Janvier 1997. Il a intégré l'Association des magistrats du Travail de la Région 1 (Amatra 1) et en a été président en 1993. Il a servi, en 1996, devant le tribunal régional du travail pour la 1<sup>ère</sup> région. Il a été promu par le mérite, l'année suivante, pour le poste de juge à la TRT de la Région 1 (Rio). En 1998, il a été convoqué par la Cour supérieure du travail pour une première période de six mois. Il a ensuite été rappelé, à titre exceptionnel, au cours des six dernières années, et a finalement été nommé Ministre de la TST le 28 Décembre 2004.

Publications : ouvrages juridiques dans divers magazines.

## B. Paul COTTER JR., ÉTAT-UNIS

B. Paul COTTER JR. est Vice-président et administrateur du Conseil de développement du leadership judiciaire. Cette institution d'enseignement privé sans but lucratif offre des séminaires, des conférences et d'autres formes de programmes de formation destinés aux juges des états et aux juges fédéraux. Il siège également au conseil d'administration de l'Académie judiciaire internationale, qui dispense des programmes d'enseignement aux juges, aux administrateurs des tribunaux, aux représentants de ministères de la justice et autres professionnels du droit de pays du monde entier.

Il a établi le premier système d'archivage électronique en 1983 et a construit l'une des premières salles d'audience totalement automatisées et haute technologie aux États-Unis. Avant d'intégrer la Commission de réglementation nucléaire (NCR), il a été juge en chef du Conseil d'appels relatifs aux contrats du Département du logement et de l'urbanisme ; avocat plaidant de pratique gouvernementale et privée à Philadelphie, en Pennsylvanie, et à Washington ; technicien juridique pour un juge fédéral ; stagiaire en gestion au Département de la marine et professeur d'anglais. De 1980 à 1999, il a été juge administratif en chef de la NRC des États-Unis, gérant une entité adjudicataire de vingt-deux juges à temps complet et cinquante à temps partiel avec une juridiction nationale sur diverses questions telles que les dispositions antitrust, la médecine nucléaire, l'exploitation minière, la fabrication et les centrales nucléaires ainsi que le droit environnemental, de sanction civile et d'application de la loi. En 2002, il a contribué à la fondation de l'Organisation internationale pour la formation judiciaire et siège maintenant sur son comité exécutif.

Publications : sur le droit administratif, l'automatisation des tribunaux et la gestion des litiges complexes.



## T. Brettel DAWSON, CANADA

T. Brettel DAWSON est Directrice académique de l'Institut national de la magistrature (INM) du Canada basé à Ottawa. Elle est responsable de la conception pédagogique de programmes d'étude et de la prise en compte du contexte social (égalité et diversité) dans le travail et la programmation de l'INM. Elle a participé activement au programme international de l'INM, travaillant avec des institutions de formation judiciaire au Ghana et aux Philippines. Elle a rédigé les guides de formation judiciaire de l'INM. Professeure agrégée en droit à l'université Carleton à Ottawa, elle a présidé le Département de droit entre 1994 et 1999. Elle a obtenu sa licence en droit de l'université de Canterbury, en Nouvelle-Zélande et une maîtrise de la Faculté de droit Osgoode Hall à Toronto, au Canada. Elle a aussi été nommée avocate et avouée auprès de la Haute Cour de Nouvelle-Zélande en 1983.



## Leopoldo DE ARRUDA RAPOSO, BRÉSIL

Leopoldo DE ARRUDA RAPOSO est Juge à la Cour d'Appel de Pernambuco et Directeur de l'École supérieure de la magistrature de Pernambuco. Il est également membre de la Cour spéciale du Tribunal de Justice et membre titulaire de la 5<sup>ème</sup> Chambre civile. Il est aussi coordonnateur des Centrales de Conciliation et Médiation à la Cour d'Appel de Pernambuco.

Investi dans la formation judiciaire, il est professeur de droit civil à l'École de la magistrature et membre de COPEDEM - Collège Permanent des Directeurs des Écoles de la Magistrature. Licencié en droit de l'Université catholique de Pernambuco (UNICAP) en 1973, il est également spécialiste en Administration Publique liée à la présidence de la République et en Administration Publique Municipale (diplômé par l'ENSUR - École nationale des services urbains). Il est actuellement en cours de spécialisation en Droit des Centres de Conciliation, Médiation et Arbitrage.

TABLE RONDE 08

TABLE RONDE 14



## Mamadou DIAKHATE, SÉNÉGAL

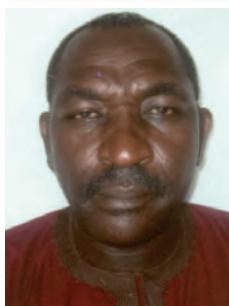
Mamadou DIAKHATE est Magistrat, Directeur du Centre de formation judiciaire du Sénégal.

Il est titulaire d'un diplôme de troisième cycle, un DESS en droit des affaires et du Brevet de l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM).

Il a occupé auparavant les postes de Directeur adjoint des affaires civiles et du Sceau et de Secrétaire général de la Cour d'appel de Dakar. Formateur à l'École régionale supérieure de la magistrature (ERSUMA) au Bénin, il est membre du conseil d'administration de cette institution. Il a participé à la formation des praticiens du droit de la sous région ouest africaine en droit communautaire OHADA.

Publications : Directeur de publication de la Revue Sénégalaise de droit des affaires (RSDA) publié par l'association pour le droit et le développement en Afrique (ASDDA).

PLÉNIÈRE 02



## Abdoulaye DJIBO-AMADOU, NIGER

Abdoulaye DJIBO-AMADOU, Garde des Sceaux de février 2010 à avril 2011, est Magistrat depuis 1989. Il est formateur à la Section magistrature de l'École nationale d'administration et de la magistrature (ENAM) de Niamey depuis 2003.

Il est également membre fondateur de l'Association Nigérienne de Lutte contre la Corruption (ANLC) et de l'Association Nigérienne de Droit Constitutionnel (ANDC). Diplômé de l'École nationale de magistrature (France), il est spécialisé en Droit International Privé, Droit constitutionnel, Droit électoral, Droit de la Propriété Intellectuelle et Droit Humanitaire. En qualité de magistrat, il a occupé de nombreux postes de responsabilités de 1996 à 2001. D'abord Vice-président puis Président du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey, il a ensuite été nommé Procureur général près la Cour d'Appel de Zinder. Puis, de 2002 et 2008, il est devenu Conseiller à la Cour Constitutionnelle. En novembre 2008, il a rejoint l'administration centrale où il a occupé les fonctions de Secrétaire général du Ministère de la Justice avant d'être nommé en mars 2010 Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux.

TABLE RONDE 11



## Mary Frances EDWARDS, IRLANDE

Mary Frances EDWARDS est consultante internationale en matière d'État de droit spécialisée dans la formation professionnelle continue. Elle a travaillé aux États-Unis, en Mongolie, en Égypte, au Kirghizstan, en Irak, en Roumanie et au Soudan. Elle est experte dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et l'exécution de programmes de formation judiciaire continue, ainsi que dans la fondation et la gestion d'institutions de formation judiciaire. Elle anime des ateliers de formation de formateurs, offre ses conseils en gestion et en consulting et propose son aide en matière de systèmes de qualification des juristes.

Publications : Auteur de nombreux articles sur la formation professionnelle continue dédiée aux juges et aux juristes

TABLE RONDE 10



## Karen ELTIS, CANADA

Karen ELTIS est professeur agrégée à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa (Section de droit civil) et membre du Centre de recherche en droit et technologie. Actuellement professeur invité (Visiting Scholar et adjunct Professor) à Columbia Law School, elle est spécialiste en droit comparé et en cyber droit (nouvelles technologies), avec un intérêt particulier pour la gouvernance démocratique et la bioéthique.

Elle a été expert-conseil auprès de l'Institut de la magistrature (au Canada) et a dirigé le Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne. Elle a aussi enseigné au titre de professeur invité à l'Université McGill, à l'Université de Montréal (Faculté de médecine) et au Centre Interdisciplinaire Herzlia. Diplômée des facultés de droit de l'Université McGill, de l'Université Hébraïque de Jérusalem et de Columbia University (thèse, Harlan Fiske Stone Scholar), elle a été auxiliaire juridique auprès du juge en chef Aharon BARAK de la Cour suprême d'Israël.

Publications : "La surveillance du courriel en milieu du travail" (51 Revue de droit McGill 475), "The Judicial System in the Digital Age : Privacy and Accessibility in the Cyber Context" (McGill Law Journal, 2011) et "The Impact of the Internet on Courts and Judicial Ethics" (Judicial Independence in Canada and the World, 2010). "Courts in the Digital Age", (Toronto : Irwin Law, 2011).

TABLE RONDE 13



### Michael ENWALL, ÉTATS-UNIS

Michael ENWALL est Magistrat retraité, ancien représentant pays "Libéria", Consortium international d'assistance juridique (ILAC).

Il a passé toute sa carrière juridique dans l'Etat du Colorado, aux Etats-Unis. Il a travaillé en tant qu'avocat des services juridiques, défenseur public, avocat privé et en tant que juge au Tribunal de district. Il est retourné dans le secteur privé en 1987 et s'est spécialisé dans la défense pénale. Il a été Président du barreau du Colorado pour la défense pénale.

PLÉNIÈRE 02



### Taghi EYNULLAYEV, AZERBAÏDJAN

Taghi EYNULLAYEV est Magistrat, Conseiller auprès du Président de la Cour constitutionnelle azerbaïdjanaise. Il est également, depuis 2011, Président de la Représentation de la Justice Azerbaïdjanaise à l'Union Européenne.

Après des études de droit à l'Université d'Etat de Bakou de 1998 à 2004, il a été assistant de justice à la Cour Constitutionnel d'Azerbaïdjan jusqu'en 2008. Puis, il est devenu Directeur de la division de la législation à la Cour Constitutionnel jusqu'en 2009. Il a alors accédé au poste de Conseiller auprès du Président de la Cour Constitutionnel. En 2010, il a obtenu un doctorat de philosophie en sciences juridiques.

Publication : Editeur et un des fondateurs du "Bulletin de la Cour Européen des droit de l'Homme" en azéri.

TABLE RONDE 07



### Robin FINLAYSON, CANADA

Robin FINLAYSON est Juge responsable de formation de la Cour provinciale du Manitoba. Depuis sa nomination au tribunal provincial, il est très impliqué dans la formation continue judiciaire. Il est actuellement président du Comité de formation des juges provinciaux du Manitoba et président du Comité national sur la formation. Il est également intervenu comme animateur du séminaire des compétences de l'Institut national de la magistrature pour les nouveaux juges des tribunaux provinciaux.

Il a fait ses études dans les universités de Winnipeg et du Manitoba et a obtenu sa licence en droit en 1975. Il a exercé comme Procureur de la Couronne pour le service des poursuites du Manitoba pendant 20 ans. Il a été nommé Directeur des poursuites en 1995 et Sous-procureur général adjoint en 1998, poste qu'il a conservé jusqu'à sa nomination au Tribunal provincial du Manitoba en janvier 2006. Il a été membre du Comité des directeurs territoriaux et provinciaux des poursuites judiciaires pendant 8 ans et a co-présidé le groupe de travail de ce Comité sur les erreurs judiciaires.

TABLE RONDE 01

ATELIER 01



### Susan GLAZEBROOK, NOUVELLE-ZÉLANDE

Susan GLAZEBROOK est Juge de la Cour d'appel de Nouvelle-Zélande et préside le Conseil de l'Institute of judicial studies, l'organisme responsable de la formation judiciaire en Nouvelle-Zélande.

Avant son élévation à la magistrature, elle s'est spécialisée dans le droit fiscal et financier. Elle a également siégé dans un certain nombre de conseils commerciaux et de comités consultatif du gouvernement. Elle s'est intéressée tout particulièrement à la région Asie-Pacifique et en 1998, elle a été Présidente de l'Association inter-Pacific bar, une organisation réunissant les avocats d'affaires de la région. Depuis qu'elle est devenue juge en 2000, elle a siégé au Conseil consultatif de juristes du Forum Asie-Pacifique des institutions nationales des droits de l'homme (de 2002 à 2010).

TABLE RONDE 07



## Gianluca GRASSO, ITALIE

Gianluca GRASSO est Magistrat en charge de la IX<sup>ème</sup> Commission (formation initiale et continue) du Conseil supérieur de la magistrature d'Italie depuis 2010. Il a obtenu un premier master en droit commercial en 1999, puis le diplôme d'avocat en 2000. En 2001, il a suivi la formation des directeurs dans la fonction publique dispensée par l'École nationale d'administration publique. Il a obtenu un second master en droit communautaire européen en 2002. En 2005, il est devenu docteur en droit de l'Union Européenne. De 2003 à 2009, il a été juge au Tribunal d'instance de Barcellona Pozzo di Gotto (Messina). Puis en 2009, il est devenu juge au Tribunal d'instance de Santa Maria Capua Vetere (Caserta). Chercheur en droit civil, droit privé, droit du travail et droit de la famille, il est intervenu à plusieurs reprises, lors de séminaires, de groupes de travail et de conférences universitaires en lien avec son domaine d'expertise.

Publications : "La disciplina dell'invalidità nei Principi di diritto europeo dei contratti" (Les principes du droit européen des contrats, 2005). Auteur d'une trentaine d'articles traitant du droit civil, droit privé, droit du travail, droit de la famille et droit européen.

TABLE RONDE 03



## Maria Beatriz HERNÁNDEZ CRUZ, MEXIQUE

María Beatriz HERNÁNDEZ CRUZ est Conseillère auprès des Services judiciaires de l'Etat de Guanajuato.

Elle a obtenu un diplôme de droit de l'université de Guanajuato, et plusieurs spécialisations et diplômes de l'Union Ibéro-américaine de municipalistes (UIM) des universités de Grenade et de Salamanque (Espagne). Elle a travaillé comme avocate et occupé des postes à responsabilités dans le gouvernement municipal, de l'Etat et fédéral, notamment comme Directrice générale des ressources humaines et Conseillère dans sa ville natale, Députée locale de la législature du Congrès de l'Etat de Guanajuato, Sous-gérante des affaires juridiques et notariales du FONHAPO, Coordinatrice de régularisation, d'individualisation et d'enregistrement devant notaire dépendant de la Direction des revenus du FONHAPO, Responsable administratif et financier de CIATEC A.C., un centre de développement technologique affilié au CONACYT (Conseil national de science et technologique) et Conseillère auprès des Services judiciaires de l'Etat de Guanajuato. Elle a participé à des échanges sur le système pénal accusatoire entre les villes de Washington D.C. et de Bogota, en Colombie.

Publications : auteur de l'essai très remarqué "El juez y su ineludible compromiso ético" (Le juge et son incontournable engagement éthique), "Ser Juez" (Être juge).

TABLE RONDE 06



## Rainer HORNING, ALLEMAGNE

Rainer HORNING est, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011, Directeur de l'Académie allemande de la magistrature.

Après l'obtention du Premier examen d'Etat à l'université de Fribourg-en-Brisgau en 1996, il a présenté avec succès sa thèse de doctorat en droit comparé franco-allemand en 1998. Il fut ensuite auditeur au Tribunal de grande instance de Baden-Baden et obtint le Second Examen d'Etat à Baden-Baden en 1999. Pendant cette période, il a également été collaborateur scientifique à l'Institut de Droit Civil Comparé du Professeur Peter SCHLECHTRIEM (université de Fribourg-en-Brisgau). Après 2 ans d'avocature, de 1999 à 2000, il a rejoint la justice du Bade-Wurtemberg. Il a depuis exercé les fonctions de substitut au Parquet de Fribourg-en-Brisgau (section circulation routière, puis section économique et financière) en 2001, Juge civil et pénal au Tribunal d'instance de Titisee-Neustadt en 2002, Juge civil et pénal au Tribunal d'instance de Titisee-Neustadt jusqu'en 2003, Juge pénal au Tribunal de grande instance de Fribourg-en-Brisgau (Grande Chambre Criminelle et Chambre de l'Application des Peines) en 2004. Il est devenu Magistrat délégué à la formation initiale et continue au Ministère régional de la Justice du Bade-Wurtemberg à Stuttgart de 2004 à 2008. Puis il a été détaché au Parquet général près la Cour d'appel de Karlsruhe durant un an. Enfin, il a été Premier Substitut et Vice Chef de la section économique et financière de Fribourg-en-Brisgau.

## ATELIER 02



## Ingo KEILITZ, ÉTATS-UNIS

Ingo KEILITZ est Conseiller principal en recherche judiciaire au National center for state courts à Williamsburg en Virginie - États-Unis.

Docteur en psychologie expérimentale, il a suivi ses études aux États-Unis. En tant que chercheur, écrivain et conseiller auprès des tribunaux et des instances judiciaires du monde entier. Il a contribué à dessiner le paysage de l'administration judiciaire. Il a joué un rôle essentiel dans le développement de normes et de mesures des performances judiciaires, y compris le système incontournable des Trial Court Performance Standards (Normes de performances judiciaires) en 1995 et des CourTools (Outils judiciaires) en 2005 et 2009. Au cours des dix dernières années, il s'est efforcé de venir en aide aux instances judiciaires du monde entier et à élaborer des systèmes de gestion et de mesure des performances judiciaires. Son travail l'a conduit en Afrique, dans les Balkans, en Europe orientale, au Moyen-Orient, à Hong Kong et aux Antilles.

Il a occupé différents postes au National center for state courts : Directeur de l'institut de droit en matière de santé mentale de 1981 à 1992, de Directeur exécutif de l'ICM (Institute for Court Management) de 1990 à 1995, de Vice-président de 1990 à 1995 ; de Directeur exécutif de l'ICM (Institute for Court Management) et de Conseiller en gestion des performances judiciaires de 2005 à 2009. De 1995 à 2010, il a dirigé CourtMetrics, une société de conseil en gestion spécialisée dans la mesure et la gestion des performances dans le secteur judiciaire.

Publications : Auteur d'une centaine d'articles, monographies, chapitres de livre et ouvrages sur la planification, le leadership, les mesures et normes de performances, l'administration judiciaire, le droit en matière de santé mentale et la formation judiciaire. Blog : Made2Measure, dans lequel il explore les problèmes émergents liés à la gestion et à la mesure des performances judiciaires.

## ATELIER 04



## Adèle KENT, CANADA

Adèle KENT est Juge à la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta depuis 1994.

Licenciée de la Faculté de droit de l'université de l'Alberta en 1977, elle a effectué des stages au sein de la Cour suprême de l'Alberta et d'un cabinet d'avocats à Calgary. Elle a exercé le droit à Edmonton, puis à Calgary, se spécialisant en droit de la santé et en litiges de la construction.

Depuis sa nomination en 1994 à la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta, elle a été membre de plusieurs comités de la Cour, dont le Comité des relations avec les médias, le Comité de procédure civile et le Comité de gestion des listes. Elle a été membre du Comité d'information publique du Conseil canadien de la magistrature et du Comité consultatif national sur l'éthique judiciaire avant de devenir co-présidente de ce dernier. Associée judiciaire de l'Institut national de la magistrature, elle conçoit des cours sur l'éthique et la science judiciaires. Elle a été consultante en conception de formation judiciaire pour des pays demandeurs de cette compétence. Elle a donné des conférences sur l'éthique judiciaire, les actions collectives et le droit de la santé.

Publication : "Medical Ethics: the State of Law".

## TABLE RONDE 17



## Albert KLIJN, PAYS-BAS

Albert KLIJN est Conseiller du programme de recherche sociale juridique au Conseil néerlandais de la magistrature.

Après un MA en sociologie à l'université d'Utrecht en 1975, il s'est spécialisé en Sciences sociales en 1991. Il a exercé les fonctions d'assistant chercheur au sein des départements de sociologie de l'université d'Utrecht et d'anthropologie culturelle de l'université de Leiden et celles de chercheur au Centre de recherche et documentation du Ministère de la Justice, jusqu'en 2002. Il a enseigné au sein du Département théorie du droit, faculté de droit à l'université de Groningen, de 1995 à 2005.

TABLE RONDE 15



## Brou Bertin KOUASSI, CÔTE D'IVOIRE

Brou Bertin KOUASSI est Magistrat hors hiérarchie, Directeur général de l'Institut national de formation judiciaire d'Abidjan depuis juillet 2011 et Spécialiste du droit privé et de droit maritime. Il est actuellement formateur des formateurs en droit OHADA à l'Ecole régionale supérieure de la magistrature de Porto-Novo au Bénin (ERSUMA) et membre du conseil d'administration de ladite Ecole. Auparavant, il a été successivement Juge des enfants et Président de chambre de la Cour d'appel d'Abidjan.

PLÉNIÈRE 01



## Vincent LAMANDA, FRANCE

Vincent LAMANDA, Magistrat, est Premier président de la Cour de cassation française depuis le 4 mai 2007.

Il a commencé sa carrière comme du procureur de la République à Evry-Corbeil en 1972 puis à Versailles en 1974. Après des services auprès du Garde des Sceaux en tant que chef de cabinet puis conseiller technique (1977 et 1978), il a intégré la Cour de cassation en tant que conseiller référendaire en 1979. Il est retourné en juridiction en tant que Vice-président du tribunal de grande instance de Paris (1986), Président du tribunal de grande instance de Bordeaux (1988), Premier Président de la Cour d'appel de Rouen (1992), Premier Président de la Cour d'appel de Versailles (1996). Il a été membre du Conseil supérieur de la magistrature de 2002 à 2006. Il a été nommé à la plus haute fonction judiciaire de l'ordre judiciaire français par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) en 2007. Parallèlement, il a été chargé d'enseignement à l'université Paris-II (de 1977 à 1994) et membre du Comité de rédaction de la Revue de sciences criminelles (1978-1988).

TABLE RONDE 08



## Marie-Michèle LAVIGNE, CANADA

Depuis février 2011, Marie-Michèle LAVIGNE est responsable du perfectionnement des 270 juges de la Cour du Québec et des juges de Paix magistrat.

Elle est née à Montréal, dans la province de Québec au Canada, où elle vit toujours. Avant d'accéder à la magistrature, elle a pratiqué le droit dans le domaine du litige civil et commercial et du droit professionnel. Elle a été impliquée dans plusieurs dossiers d'envergure et elle a développé une expérience de plaidreuse devant toutes les instances judiciaires québécoises et la Cour suprême du Canada. Parallèlement à sa pratique d'avocate, elle a enseigné aux étudiants en droit et aux avocats pendant plusieurs années. Elle a été invitée à titre de conférencière et de formatrice auprès de plusieurs associations professionnelles et d'affaires. Elle a écrit des articles juridiques sur des sujets variés. Elle a aussi été impliquée au sein de conseils d'administration d'organisations caritatives et elle a occupé un poste de conseillère municipale. Elle a été nommée juge à la Cour du Québec en 2007. Elle siège en matière civile dans le district de Montréal. Elle est membre de plusieurs comités administratifs de la Cour du Québec.

TABLE RONDE 12



## Renaud LE BRETON DE VANNOISE, FRANCE

Renaud LE BRETON DE VANNOISE est Secrétaire général de l'Inspection générale des services judiciaires français.

Il a partagé sa carrière entre des fonctions administratives (Sous-préfet, directeur cabinet du préfet d'Eure-et-Loir, Sous-préfet de l'arrondissement de Toul, Sous-directeur de l'organisation judiciaire au Ministère de la justice) et judiciaires (Juge au tribunal de grande instance de Chaumont chargé du tribunal d'instance de Saint-Dizier, Président du tribunal de grande instance de Dinan, et Président du tribunal de grande instance de Bonneville). Il a organisé comme Président de sa juridiction et présidé lui-même, de janvier à juillet 2005, le procès dit de la catastrophe du tunnel sous le Mont-Blanc. Il témoigne depuis, pour les besoins de la formation de ses collègues magistrats, de l'expérience acquise dans cette affaire qui a marqué l'approche de la gestion des grands procès en France.

TABLE RONDE 10



## Amélie LECLERCQ, BELGIQUE

Amélie LECLERCQ, Greffière en chef, est Chargée de mission à la Commission européenne pour la stratégie de développement de la formation judiciaire européenne. Elle participe également au travail en cours en matière d'e-justice européenne et construit des synergies entre ces deux champs d'action. La formation judiciaire lui paraît un élément clé d'amélioration d'une justice européenne au service des citoyens.

TABLE RONDE 04

TABLE RONDE 07



## Brian W. LENNOX, CANADA

Brian W. LENNOX est Directeur général de l'Institut national de la magistrature canadien.

Il détient un B.A. de l'Université York (1968), un LL.B. de l'Université de Toronto (1972), un Diplôme d'études supérieures de sciences criminelles de l'Université de Paris (1974) et un LL.D. (hon.) du Barreau du Haut-Canada (2007). Inscrit au barreau de l'Ontario en 1975, il exerçait au cabinet de PARIS, MERCIER, SIROIS, PARIS et BÉLANGER à Ottawa jusqu'en 1978, lorsqu'il est devenu substitut du procureur général. Nommé juge de la Cour provinciale (Division criminelle) à Ottawa en 1986, il devint juge principal régional de Cour de l'Ontario (Division provinciale) en 1990 et juge en chef adjoint en 1995. Il a été juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario de 1999 à 2007. Il a enseigné dans les domaines de la formation judiciaire, du droit pénal, de la plaidoirie et de l'administration des tribunaux.

PLÉNIÈRE 03



## Anne-Marie LEROY, FRANCE

Anne-Marie LEROY est Première Vice-présidente et Conseillère juridique principale du groupe à la Banque Mondiale depuis mars 2009. Elle est membre du Conseil d'Etat, la juridiction suprême en France pour le droit public et administratif.

Elle a obtenu un diplôme supérieur en droit et en économie, ainsi qu'en sociologie des organisations de l'Institut des sciences politiques de Paris. Elle est également diplômée de l'École nationale d'administration (ENA). Avant de rejoindre la Banque mondiale, elle a été associée en charge du Département du droit public chez Denton Wilde Sapte à Paris. Elle a également occupé les fonctions de Conseiller principal auprès du Premier ministre français sur la réforme du gouvernement, ainsi que de Directrice des affaires juridiques et internationales au sein du Ministère français de l'Éducation nationale.

TABLE RONDE 02



## Shlomo LEVIN, ISRAËL

Shlomo LEVIN est Président élu de l'Organisation internationale pour la formation judiciaire (IOJT) depuis 2002. Il est directeur de l'Institut israélien des hautes études judiciaires.

De 1957 à 1966, il a exercé en tant qu'avocat pour un cabinet privé d'avocats à Tel-Aviv. En 1966, il a été nommé juge à la Cour correctionnelle et greffier de la Cour de district de Tel Aviv-Jaffa. En 1980, il a été nommé juge à la Cour suprême et vice-président en 1995. Il a pris sa retraite de la magistrature en 2003. Depuis 1958, il enseigne de façon intermittente à l'École de droit et d'économie de l'Université de Tel Aviv, à l'Université hébraïque de Jérusalem et à la Faculté de droit du Collège d'administration à Rishon-le-Zion. Il dispense notamment des cours sur la procédure civile, les lois sur la faillite, la loi sur les factures et les chèques, les lois sur l'enrichissement injuste et le droit constitutionnel. Il a écrit des livres et des articles sur divers sujets juridiques.

TABLE RONDE 05



## Consuelo B. MARSHALL, ÉTATS-UNIS

Consuelo B. MARSHALL est juge à la Cour du district de l'État de Californie. Elle est aussi à la présidence de la Ninth Circuit Pacific Island Committee, qui supervise la formation judiciaire pour les îles du Pacifique de Guam, Saipan, Palau, les îles Samoa américaines, les États fédérés de Micronésie et la République des îles Marshall. Elle siège actuellement au Rand Institute for Civil Justice Board of Overseers et elle est membre du Conseil pour l'égalité de la justice au travail. En 2001, elle est devenue la première femme à siéger comme juge chef de sa Cour. Elle a commencé sa carrière juridique en tant que procureur adjoint de la ville de Los Angeles, première femme à occuper ce poste. Elle a également siégé à la Cour supérieure de Los Angeles. Elle a présidé et participé à des comités et des conseils pour le Ninth Circuit, American Bar Association, l'association des avocats d'affaires et l'Association internationale des femmes juges. Elle a donné des conférences au niveau international et s'investit également, au niveau local, dans la vie extrajudiciaire.

PLÉNIÈRE 01  
TABLE RONDE 03



## Wayne MARTIN, AUSTRALIE

Wayne MARTIN est, depuis mai 2006, Président de la Cour suprême d'Australie occidentale, fonction à laquelle s'ajoute, en 2008, celle de Président du Conseil National Judiciaire d'Australie.

Diplômé de l'Université de Londres (Royaume-Uni) en 1975, il a d'abord exercé en qualité de notaire avant d'intégrer le barreau d'Australie-Occidentale en 1988. En 1993, il est nommé en qualité de "Queens Counsel". Par ailleurs, il mène régulièrement des activités de formation au bénéfice des Magistrats australiens.

TABLE RONDE 04  
TABLE RONDE 11



## Mary MCQUEEN, ÉTATS-UNIS

Mary Campbell MCQUEEN est Présidente du Centre National (États-Unis) pour les juridictions des États, depuis le 9 août 2004, ainsi que Vice-présidente régionale de l'IOJT (Amérique du nord, centrale et les Caraïbes).

Auparavant, elle a exercé de nombreuses fonctions liées à l'administration de la Justice dont celles de Directrice des Services Judiciaires de l'État de Washington (1979-1987), d'Administratrice du Tribunal de l'État de Washington (1987-2004) et de Présidente de la division "Administration judiciaire" de l'American Bar Association. Ses travaux ont été salués à travers de nombreux prix et récompenses : The joint ABA National Center for State Courts Jury Standards Award en 1989, The National Center for State Courts Distinguished Service Award en 1991 et The American Judicature Society's Herbert Harley Award en 2004. Elle intervient en outre dans le cadre de programmes de formation au Management organisés par l'Université de Harvard et elle est membre de l'association des Barreaux de la Cour suprême des États-Unis et de l'État de Washington.

ATELIER 02



## John R. MEEKS, ÉTATS-UNIS

John R. MEEKS est Vice-président de l'Institut de gestion des Cours au Centre national pour les juridictions des États.

Membre du Barreau de Floride, il a pratiqué le droit à Pensacola, en Floride, de 1985 à 1989. Il a été Procureur Principal à la Cour suprême de Floride au Bureau de l'Administrateur judiciaire de l'État de 1989 à 1996 et Directeur de la Cour suprême de l'Ohio Judicial College de 1996 à 2006. Il est également ancien président de l'Association nationale des magistrats formateurs. Il a également travaillé pour cette organisation en tant que Président élu, Vice-président, Directeur régional du Midwest, Directeur de formation et des statuts et membre de plusieurs comités, y compris du comité directeur. Il a été en charge de nombreuses actions de formations au niveau de l'État et au niveau national sur les thèmes du programme de formation des adultes, de l'enrichissement du corps professoral, du développement des programmes, et est l'administrateur du test de personnalité Myers-Briggs.

TABLE RONDE 17



## Yigal MERSEL, ISRAËL

Yigal Mersel est Secrétaire général adjoint de l'IOJT (depuis 2007), Juge au tribunal de district de Jérusalem et Membre du conseil de l'Institut israélien de formation judiciaire. Il participe à de nombreux programmes de formation judiciaire en Israël, principalement en matière d'"enseignement basé sur les compétences" comprenant la rédaction de jugements, la gestion judiciaire, la communication devant les tribunaux, le jugement oral et l'éthique judiciaire.

Il a obtenu sa licence et sa maîtrise de droit de l'université hébraïque avec mention très bien. Il a ensuite obtenu une thèse de doctorat en droit sur le statut constitutionnel des parties politiques (The Constitutional Status of Political Parties) à l'université hébraïque où il a occupé divers postes d'enseignement. Chercheur invité à l'École de droit de l'université de New York, il a également occupé pendant plus de 7 ans le poste de conseiller juridique du juge Barak, président de la Cour suprême d'Israël. Il est ensuite devenu greffier de la Cour suprême.

Publications : "The constitutional status of political parties" (2004), "The law of judicial disqualification" (2006). Auteur d'une dizaine d'articles parus dans diverses revues et de chapitres d'ouvrages dont le dernier "The Judge's Oath of Office" (in) "Tributes to Justice Theodor Or" (forthcoming 2011).

TABLE RONDE 13

TABLE RONDE 15



## Éric MINNEGHEER, FRANCE

Éric MINNEGHEER, Magistrat, est Sous-directeur à l'École nationale de la magistrature de France, chef du Département international depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009. Après des études universitaires en droit, il a intégré l'école du commissariat de l'air en 1975 et a exercé, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1977, les fonctions d'administrateur militaire pendant 13 ans. Il est entré dans la magistrature en 1991 et a occupé des fonctions de juge du siège au pénal et au civil dans plusieurs juridictions de France. En 1998, il a été nommé Conseiller à la Cour d'appel de Reims et a été affecté successivement à la chambre d'accusation, la chambre des appels correctionnels et la chambre civile. Il a par ailleurs présidé les différentes Cours d'assises du ressort de la Cour d'appel. En août 2001, il a été nommé directeur international du Kosovo Judicial Institute chargé de la formation des magistrats du Kosovo, Province yougoslave alors placée sous mandat des Nations Unies. Il a occupé ensuite de juin 2002 à avril 2003 les fonctions de conseiller auprès du Ministre de la Justice de l'Ancienne République yougoslave de Macédoine dans le cadre d'un programme de la Commission européenne. En avril 2003, il a rejoint à nouveau la Cour d'appel de Reims pour y exercer des fonctions similaires à celles qui lui étaient précédemment attribuées. A partir d'octobre 2004, il a mis en œuvre divers programmes d'aide extérieure de la Commission européenne en matière de coopération juridique en Géorgie, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Kosovo, Serbie, Bénin et Centrafrique. A compter de septembre 2007 et jusqu'au 31 mai 2009, il a été détaché au Ministère des affaires étrangères et européennes pour occuper le poste nouvellement créé à l'ambassade de France en Jordanie d'attaché régional de coopération justice pour les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

TABLE RONDE 08

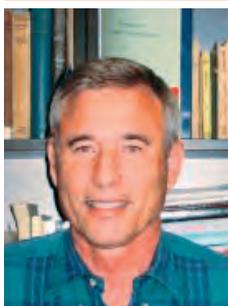


## Helen MURRELL, AUSTRALIE

Helen MURRELL est Juge à la Cour du district de l'État australien de la Nouvelle-Galles du Sud depuis 1996 et est membre du Collège national judiciaire.

De 1977 à 1981, elle a travaillé en tant qu'avocate pour le gouvernement fédéral et pour le service d'aide juridictionnelle de l'État de la Nouvelle-Galles du Sud. De 1981 à 1996 elle a été avocate au barreau de la Nouvelle-Galles du Sud, fonction durant laquelle elle a balayé la pratique générale du droit, de la criminalité, du droit de l'environnement, de la common law et de l'équité. Elle a été nommée avocat-conseil en 1995. Elle a été juge principal d'une juridiction spécialisée dans le trafic de stupéfiants de la Nouvelle-Galles du Sud de 1998 à 2003 et fut membre d'un groupe d'experts sur les tribunaux de drogues de l'Organisation des Nations Unies à Vienne en 1999. Elle a également siégé à la Cour de la Terre et de l'environnement, au Tribunal de l'égalité des chances ainsi qu'au Tribunal administratif. Elle fait actuellement partie des représentants du Corps judiciaire à l'Ordre national de la magistrature de l'Australie. À ce titre, elle a présidé un groupe de travail composé de magistrats sur le renforcement de l'efficacité des décisions judiciaires.

ATELIER 03



### Baruch NEVO, ISRAËL

Baruch NEVO est professeur de psychologie à l'université de Haïfa, en Israël. Ses centres d'intérêt comprennent : la sélection du personnel, l'intelligence humaine, la douance, les tests psychologiques. Parallèlement à des fonctions universitaires, il occupe les fonctions de consultant auprès de plusieurs organismes gouvernementaux et d'entreprises internationales. Actuellement, il est membre du Comité israélien de l'enseignement supérieur.

En 1972, il a obtenu son doctorat auprès de l'université hébraïque de Jérusalem.

Publications : Une centaine d'articles et une dizaine d'ouvrages.

TABLE RONDE 16



### Thi Hao NGUYEN, VIËTNAM

Thi Hao NGUYEN est la Directrice de la Maison du droit.

Elle a obtenu une maîtrise en droit et un diplôme de l'École normale supérieure d'Oriol (ex-URSS). En 1989, elle est devenue experte juridique au Département de la Coopération internationale du Ministère de la Justice, en charge des dossiers de coopération dans le domaine juridique et judiciaire entre le Viêt Nam, la France et les pays francophones, et entre le Viêt Nam et les pays de l'Europe de l'Est. En 2003, elle exerçait au sein du Ministère de la Justice et en tant qu'assistante de direction de la Maison du droit Vietnamo-Française. En 2009, elle a occupé les fonctions de Chef de bureau au Département de la coopération internationale du Ministère de la Justice et est directrice de la Maison du droit Vietnamo-Française.

TABLE RONDE 11



### Milton NUZUM III, ÉTATS-UNIS

Milton NUZUM est Directeur du Collège judiciaire de la Cour suprême de l'Ohio.

Diplômé de la Faculté de pharmacie de l'université Ohio State, il a reçu le prix du meilleur ancien élève en 1999. Il est également diplômé de la Faculté de droit de l'université de l'Indiana. Il a été ingénieur de développement process pour Mead Johnson & Co. au sein de sa division de fabrication pharmaceutique. Partenaire au cabinet d'avocats ADDISON, FUNK & NUZUM, il a exercé 13 ans comme juge du tribunal de première instance de Marietta. Il a également été consultant en technologie de l'information pour le Bureau des technologies de l'information de l'Ohio. Il a été Président du Comité de technologie des tribunaux de la Conférence judiciaire de l'Ohio et Président du Sous-comité des normes technologiques du Comité consultatif sur la technologie et des tribunaux de la Cour suprême de l'Ohio. Il est membre de l'Association des juges américains (AJA), était un membre actif de son Conseil des gouverneurs. Il est également membre actif de l'Association nationale des éducateurs judiciaires des états et préside le Comité de la prospective.

Publication : "Benchmark", une publication trimestrielle de l'AJA.



## Geeta OBEROI, INDE

Geeta OBEROI est Directrice déléguée à l'Académie judiciaire du Maharashtra. Elle a commencé sa carrière en tant que cadre exécutif en charge de l'image dans les médias (1996-1997) chez Perfect Relations, à New Delhi, les spécialistes de la gestion de l'image en Asie du Sud, pour étudier l'image publique de multinationales et de personnalités. Elle a ensuite intégré l'Indian Law Institute (Institut de droit indien), à New Delhi (2000-2004), pour y mener des projets de recherche empiriques tant qualitatifs que quantitatifs sur les réformes du système judiciaire, la bonne application des droits de l'homme et la réglementation judiciaire des soins en Inde. Elle a été sélectionnée par la National Judicial Academy (Académie judiciaire nationale), à Bhopal (2004-2008) pour contribuer à la formation des juges. En 2008, elle a reçu la Bourse du Commonwealth sur plusieurs établissements, pour réaliser une année de recherche, dans le cadre de son travail doctoral, sur l'enseignement judiciaire. Elle a présenté son mémoire de recherche *The Role of the Judicial Education* (Le rôle de la formation judiciaire) à l'université d'Anvers en Belgique le 31 mars 2009, ainsi que *The Globalization of the Judicial Education Discourse* (La Mondialisation de la formation judiciaire) lors du colloque interdisciplinaire *Interdisciplinary Graduate Conference (IGC09)*, qui s'est tenu à l'université de Cambridge, au Royaume-Uni, le 25 juin 2009. Elle a travaillé en tant que consultante auprès de la Commission des règlements d'Inde pour prodiguer ses conseils sur la faisabilité de la réglementation légale et ainsi vérifier l'absence de détournement d'opérations d'infiltration (avril-août 2010) et en tant que conseillère juridique externe pour OxfamNovib, aux Pays-Bas afin d'élaborer une stratégie juridique en vue d'instaurer le droit d'accès à la nourriture aux citoyens de 29 États-nations (septembre- décembre 2010).



## Félix ONANA ETOUNDI, CAMEROUN

Félix ONANA ETOUNDI est Directeur général de l'école régionale supérieure de la magistrature de l'OHADA, Docteur d'Etat en Droit des Affaires, Magistrat, Expert de l'Institut français d'experts juridiques internationaux (IFEJI) spécialisé en Droit des Affaires, Chargé de cours.

En 1991, il a été diplômé de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM). Il s'est ensuite spécialisé en droit des affaires en 2005. Respectivement en 2004 et 2006, il a obtenu un diplôme de formation des formateurs en droit OHADA et un diplôme d'expert juridique international spécialisé en droit économique. Il a exercé les fonctions de substitut du Procureur de la République, Juge et Président de diverses juridictions camerounaises de premier degré et celles de juriste assistant à la Cour commune de justice et d'arbitrage de l'OHADA.

Publications : "OHADA : Jurisprudence thématique, annotée et commentée de la CCJA de l'OHADA" (1999-2008), "Traité OHADA : La Problématique de l'Unification de la Jurisprudence par la Cour commune de justice et d'arbitrage" (2008), "Cinq ans de Jurisprudence commentée de la CCJA de l'OHADA" (1999-2004) Auteur d'une quarantaine d'articles sur le droit OHADA dans diverses revues juridiques.



## Ari PARGENDLER, BRÉSIL

Ari PARGENDLER est Ministre de la Cour supérieur de Justice depuis 1995, Président de la Cour supérieure de justice et Président du Conseil de la Justice Fédérale depuis 2010.

Diplômé en sciences juridiques et sociales par la faculté de Droit de l'université fédérale de l'État du Rio Grande do Sul, Porto Alegre, il a exercé les fonctions d'avocat de 1969 à 1972. En 1976, il est nommé Juge fédéral et Procureur chef du Parquet régional de la République de l'État du Rio Grande do Sul. Il est devenu Directeur du Forum de la Section Judiciaire de l'État du Rio Grande do Sul en 1978. De 1980 à 1982 il a été Membre du Tribunal Régional Électoral et Membre de la Commission examinatrice du concours public pour nomination de juges fédéraux, promu, dans un caractère national, par le Tribunal fédéral de Recours. De 1981 à 1995, il a enseigné à la faculté de Droit de l'université fédérale de l'État du Rio Grande do Sul. En 1989, il a exercé les fonctions de Magistrat du Tribunal régional fédéral de la 4<sup>ème</sup> région et de Président de la Commission qui a élaboré le Régiment interne de ce Tribunal fédéral. De 1992 à 1994, il a été Membre de la Commission examinatrice des concours publics pour nommer des juges fédéraux dans au Tribunal régional fédéral de la 4<sup>ème</sup> région. Il a été nommé Président de la 3<sup>ème</sup> Sous section du Droit privé de la Cour Supérieur de Justice et Directeur responsable par les Publications de jurisprudence du Tribunal régional fédéral de la 4<sup>ème</sup> région de 2000 à 2002. Enfin, de 2003 à 2006, il a été Coordonnateur général de la Justice fédérale et été Membre de la 2<sup>ème</sup> Section de Droit privé, de la 3<sup>ème</sup> Sous-section et de la Cour spéciale de la Cour supérieure de Justice. Il a également été Membre du Conseil d'Administration de la Cour supérieure de Justice et de la Commission de Jurisprudence de la Cour supérieure de Justice.

Publication : "L'Assistance de l'Union Fédérale" (1979).

TABLE RONDE 03



## Stoil Georgiev PASHKUNOV, BULGARIE

Stoil Georgiev PASHKUNOV est Directeur adjoint, Directeur administratif de l'Institut national de la Justice en Bulgarie et Membre du Conseil des gouverneurs de l'IOJT

En 1989, il a obtenu un Master of Law auprès de l'Université St. Kliment Ohridski de Sofia. Il a débuté sa carrière comme Juge au Tribunal municipal de Sofia (1991) et comme Procureur au Bureau du Procureur régional de Sofia (1992). Il est ensuite devenu le principal Conseiller juridique de la compagnie aérienne Balkan bulgarian airline entre 1993 et 1997 et a été ensuite le Représentant régional de la Balkan bulgarian airline aux Emirats arabes unis, ainsi qu'en Inde et aux Maldives. En 2001, il a été nommé Directeur exécutif de l'aéroport JSCo de Sofia. En 2005, il est devenu le Chef du département de la "formation continue pour les magistrats et de la formation sur le droit communautaire" au sein de l'Institut national de la justice.

TABLE RONDE 02



## Alessandro PEPE, ITALIE

Alessandro PEPE est actuellement le Président de la 9<sup>ème</sup> Commission - formation initiale et continue - du Conseil supérieur de la magistrature, en Italie.

Diplômé de l'université de Naples Federico II en 1988, il a d'abord été chercheur en droit civil et droit de la famille à l'université de Naples Federico II (professeur E. Quadri). Puis, il est devenu Juge près du Tribunal d'instance de la Cour de Naples. Il a été sollicité plusieurs fois pour son expertise en matière civile et de droit procédural lors de groupes de travail et de conférences universitaires. Il a été membre du Comité scientifique du conseil supérieur de la magistrature, en Italie de 2000 à 2003, et est membre du Conseil supérieur de la magistrature depuis juillet 2010.

Publications : auteur de notes et articles en droit de la famille, des contrats et de la responsabilité.

TABLE RONDE 09



## Luis PEREIRA, PORTUGAL

Luis PEREIRA est, depuis mai 2010, le Secrétaire général du Réseau européen de formation judiciaire (REFJ).

Après avoir été diplômé en Droit (1976-1981), il est entré au service du Ministère public portugais en avril 1983. En février 1997, il a intégré le corps professoral du CEJ, l'école portugaise de formation des juges et des procureurs de la République, où il a enseigné le droit des procédures pénales de 1997 à 2004 et le droit européen et international de 2005 à 2010. Nommé Directeur du département international du CEJ en 2005, il a officié en tant que Secrétaire général adjoint du REFJ de janvier à mars 2011.

Publications : ouvrages notamment sur la coopération judiciaire internationale en matière pénale, son principal domaine d'expertise.

TABLE RONDE 12



## André PERREAULT, CANADA

André PERREAULT est Juge en chef adjoint et Président du Comité consultatif sur le perfectionnement à la Cour du Québec.

Alors qu'il était avocat, il a, à titre de commissaire nommé à cette fin par le gouvernement, enquêté pendant deux ans sur le corps de police provincial du Québec. En tant que juge, il a siégé dans des affaires de criminalité organisée dont une, de 2006 à 2008, regroupant plus de 80 personnes accusées d'être des têtes dirigeantes, des membres ou des collaborateurs de la mafia. Il a aussi traité, en 2008 et 2009, les autorisations judiciaires visant les Hells Angels et mené en 2009 à la plus vaste rafle policière des annales judiciaires au Canada: l'émission de 177 mandats de perquisition et de mandats d'arrestation contre 156 personnes dont 116 ont été accusées de 22 meurtres et de complots pour meurtre. En 2009, Il s'est vu confié par le ministre de la Sécurité publique du Québec le mandat de mener une enquête publique, à titre de coroner, concernant le décès d'un jeune homme abattu par balles par un policier dans un quartier multiculturel et défavorisé de Montréal. Une émeute au cours de laquelle une policière a été blessée par balle avait suivi cet événement le lendemain.

TABLE RONDE 03



### Francine RASOAVONIARIMALALANIRINA, MADAGASCAR

Francine RASOAVONIARIMALALANIRINA est Directrice générale de l'École nationale de la magistrature et des greffes de Madagascar depuis avril 2010.

Dans les années 1980, elle a occupé successivement les fonctions de juge, juge des enfants, juge d'instruction, etc. Elle a également occupé auparavant de nombreuses fonctions : Conseillère à la Cour d'appel d'Antananarivo de 1991 à 1993, Présidente de chambre à la Cour d'appel de Fianarantsoa de 1993 à 1999, Chef de service du Ministère chargée des études à l'École nationale de la magistrature et des greffes de 1999 à 2000, Directrice des études à l'École nationale de la magistrature et des greffes de 2000 à 2002, Présidente de chambre à la Cour de Cassation de 2007 à 2010 et Conseillère à la Cour de cassation de 2002 à 2007.

TABLE RONDE 14



### Arnaud RAYNOUARD, FRANCE

Arnaud RAYNOUARD est Vice-président de l'université Paris-Dauphine, en charge des affaires internationales. Il est également professeur de droit à l'université Paris-Dauphine, où il dirige plusieurs masters (Law and finance, droit fiscal approfondi et droit notarial). Titulaire d'un doctorat en droit, il est agrégé des facultés de droit, il dirige le programme Efficacité économique du droit de la Fondation pour le droit continental (Paris). Il donne régulièrement des conférences à l'étranger et est professeur invité en Russie, Corée du Sud, les États-Unis et l'Espagne.

Publications : "Manuel Droit Européen des Affaires", "Droit des obligations" et co-auteur de "Le dialogue entre les juges européens et nationaux : incantation ou réalité ?". Auteur de nombreux articles.

TABLE RONDE 01



### Eliezer RIVLIN, ISRAËL

Eliezer RIVLIN est Vice-président de la Cour suprême israélienne depuis 2006. Il est également Vice-président de l'Organisation internationale de la formation judiciaire et Directeur à l'Institut israélien des hautes études judiciaires.

Après avoir terminé ses études de droit à la faculté de droit de l'université hébraïque de Jérusalem en 1968, il a obtenu un LL.M de l'École de droit de l'université de Tel-Aviv en 1978 et un LL.M de l'université de Philadelphie aux États-Unis en 1986. De 1997 à aujourd'hui, il a exercé les fonctions de professeur dans divers universités : Harvard university law school, Columbia university Law school, Levine law college, university of Florida et Berkeley school of law. Il a exercé successivement les fonctions de Juge au Tribunal de la circulation de Be'er Sheva, Juge au Tribunal de première instance puis Vice-président du Tribunal de district du Sud. De 1999 à 2000, il a siégé en tant que Juge par intérim, puis Juge à la Cour suprême israélienne.

TABLE RONDE 01  
TABLE RONDE 17



## Barbara ROTHSTEIN, ÉTATS-UNIS

Barbara ROTHSTEIN est Juge de district des États-Unis pour le district ouest de Washington et Directrice du Centre judiciaire fédéral. Elle donne souvent des conférences et est membre de l'American law institute. Elle est Commissaire à la National historical publications and records commission. Elle siège au conseil consultatif à la magistrature de l'American society of international Law (ASIL), au Conseil de la Rule of law initiative (ROLI) de l'ABA, au conseil consultatif à la magistrature de la Sedona conference®, au Conseil de l'Institute of judicial administration (IJA) à la NYU Law school et au Conseil de l'avon global center for women and justice à la Cornell law school. Elle siège également en tant que membre du Comité national de l'Académie des sciences sur les sciences, la technologie et le droit.

Elle a été diplômée Phi Beta Kappa de l'université de Cornell et a fréquenté la Harvard Law School où elle a remporté le concours de plaidoirie de la Ames moot court competition. Après ses études de droit, elle a pratiqué le droit dans un cabinet privé de Boston, dans le Massachusetts et a également fait partie de la Division pour la protection des consommateurs et de la division antitrust du bureau du Procureur général de l'Etat de Washington. Avant sa nomination à la magistrature fédérale en 1980, elle a occupé les fonctions de juge du tribunal supérieur du Comté de King dans l'Etat de Washington. De 1987 à 1994, elle a été Juge en chef du district ouest de Washington. Elle a également siégé au conseil de l'EINSHAC, une filiale d'éducation du Projet du génome humain. Enfin, elle a formé des femmes juges et avocates originaires d'Afghanistan et d'Arabie saoudite et de nombreux autres pays pour contribuer à améliorer l'état de droit et le rôle d'un pouvoir judiciaire indépendant. Elle a présidé de nombreuses affaires pénales et civiles complexes et controversées. Elle a siégé au sein de divers comités parmi lesquels le Comité sur les relations état fédéral-états de la Conférence judiciaire des Etats-Unis et le Comité permanent du 9<sup>ème</sup> circuit sur l'équité entre les races, les sexes, les religions et les ethnies.

ATELIER 04



## Claudine ROY, CANADA

Claudine ROY est juge à la Cour supérieure du Québec, district de Montréal, depuis 2003. Elle est membre du Conseil des gouverneurs de l'Institut national de la magistrature depuis 2006.

Avant sa nomination, elle était associée au cabinet Ogilvy Renault où elle coordonnait l'équipe Recherche et l'équipe Droit administratif. Elle était également Présidente du Comité Gestion du savoir de ce cabinet. Elle a antérieurement pratiqué le droit à la Commission des services juridiques et au bureau d'aide juridique de Longueuil. Elle a également été chargée de cours à l'université du Québec à Montréal. Elle a été membre du Comité du fonds d'indemnisation et du Comité de discipline du barreau du Québec. Elle a été membre du jury du Concours juridique de la fondation du barreau du Québec pendant quelques années. Elle a obtenu une licence en droit de l'université Laval et une maîtrise en droit de l'université de Montréal. Elle participe depuis plusieurs années aux activités de l'Association du barreau canadien, à titre de membre du Conseil de la division du Québec, dans les sections Recours collectifs, Droit administratif, Recherche et Gestion du savoir et au Comité de développement international. Elle a été responsable de la formation des juges de la Cour supérieure de 2006 à 2008 et est toujours impliquée dans la formation des juges en matière civile.

TABLE RONDE 07



## Ernest SCHMATT, AUSTRALIE

Ernest SCHMATT est Directeur général de la Commission judiciaire de Nouvelles Galles du Sud. Depuis 1994, il est membre du Conseil consultatif du Commonwealth judicial education institute et siège au comité de gestion du forum Asie-Pacifique de réforme judiciaire. Il est également associé honoraire à l'École supérieure de gouvernement, de l'université de Sydney.

En 1979, il a été admis au Barreau et est devenu avocat à la Cour suprême de Nouvelles Galles du Sud et à la Haute cour d'Australie. En 1997, il a reçu la médaille du service public pour son travail au service de la formation judiciaire en Nouvelle Galles du Sud. Il a été élu au Conseil des gouverneurs de l'organisation pour la formation judiciaire en 2009.

TABLE RONDE 09



## Mian SHAKIRULLAH JAN, PAKISTAN

Mian SHAKIRULLAH JAN est Juge de la Cour suprême du Pakistan depuis 2004 et Juge en charge de l'Académie fédérale judiciaire pakistanaise. Il est activement impliqué dans la formation judiciaire pour les juges et agents judiciaires, ainsi que dans le développement du programme d'études, et l'adaptation du programme d'échange technique avec l'Institut national de la magistrature (INM) du Canada. Il est très intéressé par l'utilisation des technologies dans la formation judiciaire et joue un rôle essentiel dans la mise en place de cours en ligne, sujet d'une visite qu'il a effectuée à l'INM.

Il a été promu du barreau pour être Juge de la Haute cour de Peshawar en 1993 et est devenu Juge en chef de cette Haute cour ainsi que Gouverneur par intérim de la Province de la frontière-du-nord-ouest. Au nom de l'État de droit et la constitutionnalité, il a refusé de prêter serment sous l'Ordre constitutionnel provisoire (PCO) et a été démis de ses fonctions et assigné à résidence pendant 4 mois et demi. Après la restauration de la constitution et du gouvernement civil, il a de nouveau repris ses fonctions

Il a participé au 16<sup>ème</sup> programme annuel d'étude intensive pour les formateurs judiciaires organisé par l'Institut de formation judiciaire du Commonwealth, au Canada. En octobre et novembre 2010, il a dirigé une délégation regroupant cinq juges de haut rang à Washington D.C. (États-Unis) en lien avec le programme de formation judiciaire relative à l'exécution des décisions arbitrales étrangères et les droits de propriété intellectuelle, avec la collaboration du Programme de développement du droit commercial (PDLC) du Département du commerce des États-Unis. Il s'est également rendu au Centre judiciaire fédéral (FJC) à Washington D.C. (États-Unis) afin d'établir des relations avec cet organisme.

TABLE RONDE 06



## Lynn SMITH, CANADA

Lynn SMITH est Juge à la Cour suprême de la Colombie britannique. Membre associée de l'Institut national de la magistrature, elle enseigne dans les ateliers sur les preuves et sur la Charte, ainsi que sur le nouveau programme pour les juges nouvellement nommés au niveau fédéral.

Lynn SMITH a obtenu une licence de l'université de Calgary, une en droit de l'université de Colombie britannique et un doctorat en droit de l'université Simon Fraser. Avant sa nomination, elle a exercé le droit, se spécialisant dans les procédures civiles. Elle a enseigné le droit à l'université de la Colombie britannique dans des domaines tels que les preuves, les procédures civiles, l'immobilier, le droit de la famille et le droit constitutionnel. Elle a publié des livres et des articles sur les procédures civiles et les preuves, les droits de l'Homme, les droits à l'égalité selon la Charte canadienne et l'égalité des sexes. Elle a été Doyenne de la faculté de droit de l'université de la Colombie britannique entre 1991 et 1997. De 1996 à 2001, elle a siégé au Conseil des gouverneurs de l'Institut national de la magistrature, dont elle a été Directrice générale sur prêt de service de la Cour en 2005 et 2006. Elle a participé aux échanges internationaux de formation judiciaire avec la Chine, l'Écosse, le Ghana et le Viêtnam.

TABLE RONDE 02  
ATELIER 03



## Emmanuelle SPITÉRI-DOFFE, FRANCE

Emmanuelle SPITÉRI-DOFFE, Magistrate, est Sous-directrice de l'École nationale de la magistrature de France, en charge des recrutements et de la validation des compétences.

Issue de la promotion 1990 de l'ENM, elle a exercé pendant 12 années en juridiction dans les fonctions du siège en matière civile et pénale : juge placé auprès du Premier Président de la Cour d'appel de Nancy, juge d'instance à Melun, auditeur à la Cour de cassation, juge d'instance et juge chargé du tribunal d'instance de Paris 15<sup>ème</sup>. Détachée à l'École nationale de la magistrature depuis septembre 2004, elle y a exercé successivement les fonctions de chargée de formation en matière civile puis d'animatrice du pôle "Dimension internationale de la justice" avant d'être nommée en juin 2010 à son poste actuel.

PLÉNIÈRE 02



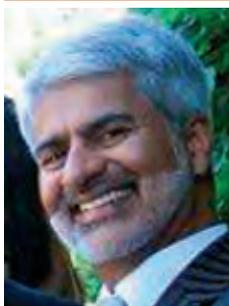
## John STACEY, ROYAUME UNI

John STACEY est Président de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) du Conseil de l'Europe depuis septembre 2010 et Chef du développement international pour l'administration des tribunaux au sein du Ministère de la Justice. En parallèle de sa fonction à la CEPEJ, il assure la négociation des accords internationaux de coopération judiciaire et a en charge des projets visant à développer des systèmes judiciaires à travers l'Europe.

Il a commencé à travailler pour les tribunaux en Angleterre et au Pays de Galles en 1970 et a occupé de nombreux postes, y compris la gestion des tribunaux, l'élaboration de politiques et le poste de Chef des opérations pour les tribunaux civils. Au fil des années, il a participé et connu de nombreux changements dont les plus importants ont été les réformes de la justice civile introduite par Lord Woolf et l'évolution du Lord Chancellor's Department dans le département des affaires constitutionnelles et maintenant le Ministère de la Justice. Tout au long de sa carrière, il s'est investi dans l'amélioration de la capacité du citoyen à réaliser l'accès à la justice, en développant des procédures où les justiciables peuvent obtenir réparation, sans recourir aux avocats. Il a également été l'un des pilotes de l'introduction de l'anglais en supprimant de nombreux documents de la cours des mythes attachés à des poursuites judiciaires.

PLÉNIÈRE 03

TABLE RONDE 13



## Lyal S. SUNGA, SUÈDE

Lyal S. SUNGA, Professeur invité à l'Institut Raoul Wallenberg des droits de l'Homme et du droit humanitaire, à Lund, en Suède, est spécialiste en droits de l'Homme, droit humanitaire et droit pénal international.

Le professeur SUNGA a plus de 20 ans d'expérience : sécurité du Conseil de l'ONU (Organisation des Nations Unies), HCDH (Haut Commissariat aux droits de l'homme), le FNUD (Fond des Nations Unies pour la Démocratie), le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), l'UNU (United Nations University), l'UNHCR (United Nations High Commissioner for Refugees), l'UNITAR (United Nations Institute for Training and Research), l'ONUDC (United Nations Office on Drugs and Crime), l'Union européenne et l'ILO (International Labour Organization). Il est aussi un universitaire de haut niveau et a participé à des conférences, des formations, des conférences et ce dans plus de 45 pays.

Publications : sur les droits de l'Homme, sur la justice transitionnelle, sur le rôle des droits de l'homme dans les ONG, sur la primauté du droit, etc.

TABLE RONDE 09



## Yee Sze THIAN, SINGAPOUR

Yee Sze THIAN est Juge de district, Présidente du Tribunal du droit d'auteur et Présidente du Comité d'examen des impôts sur les produits et services de Singapour. Elle est également dirigeante principale de l'information des tribunaux d'instance inférieure, secrétaire du conseil pour la formation judiciaire de Singapour et co-secrétaire du Comité d'examen des peines et mises en liberté sous caution.

Elle a accumulé plusieurs années d'expérience en audience des litiges et délit commerciaux. En octobre 2008, elle a été nommée directrice principale du Département formation et planification stratégique des tribunaux d'instance inférieure, lequel surveille les secteurs suivants : planification préventive et analyse prospective, planification de formation et de perfectionnement des juges et administrateurs de tribunaux, technologie de l'information, gestion des connaissances et excellence organisationnelle. Présente dans le système judiciaire depuis plus de dix ans, Yee Sze THIAN a participé au développement de la formation judiciaire à Singapour. Ayant eu le privilège d'être « cliente » des services de formation judiciaire, et « développeur » du cadre et des programmes de formation judiciaire, elle est pleinement consciente que la formation des juges joue un rôle essentiel dans l'accès à la justice, car de nos jours, un magistrat qui n'est pas suffisamment informé et formé ne sera pas en mesure de rendre justice dans un contexte commercial et technologique en constante mutation.

TABLE RONDE 02

TABLE RONDE 16



## George THOMSON, CANADA

George THOMSON est Directeur principal du groupe de coopération internationale de l'Institut national de la magistrature, au sein duquel il a mené un certain nombre de réformes judiciaires internationales aux Philippines, en Russie, en Chine, en Ukraine et au Viêtnam.

Sa carrière dans le droit et le service public a débuté à l'université de Western Ontario, où il a exercé en tant que Professeur adjoint et ensuite Professeur agrégé de droit avant de devenir Vice-doyen de la Faculté de droit. En 1972, il a été nommé juge au Tribunal provincial de l'Ontario, puis Sous-ministre délégué pour les services sociaux et communautaires, toujours pour la province de l'Ontario. Après avoir occupé ce poste pendant cinq ans, il est revenu à son activité de juge avant de devenir Directeur de la formation pour le Barreau du Haut-Canada de 1985 à 1989. En 1989, il a accepté le poste de Sous-ministre de la citoyenneté pour la province de l'Ontario, suivi des postes de Sous-ministre du travail et Sous-procureur général. Il a été Sous-ministre de la justice et Procureur général du Canada de 1994 à 1998. Par la suite, il est devenu conseiller du Ministre de la justice et membre de la Fondation Skelton-Clark à l'université Queen's. En 2000, il s'installe au poste de Directeur général de l'Institut national de la magistrature. Il a également été Président du Conseil d'administration du Centre d'études de justice des Amériques et a siégé au Conseil de l'IOJT (International organization for judicial training). Récemment, il a présidé la première Assemblée des citoyens de l'Ontario sur la réforme.

PLÉNIÈRE 03



## Jean-François THONY, FRANCE

Jean-François THONY, Magistrat, est Directeur de l'École nationale de la magistrature de France depuis 2007 et membre du Comité exécutif de l'IOJT (International organization for judicial training). Vice-président de l'Association internationale de droit pénal (AIDP), il est aussi Vice-président de l'Institut international des hautes études en sciences criminelles (Syracuse, Italie), membre du Conseil d'orientation scientifique du groupe de recherche sur la délinquance financière de l'Université d'Aix-Marseille (France) et membre du Conseil académique de l'Académie internationale anti-corruption (Laxenburg, Autriche). Il est chevalier de l'Ordre de la légion d'honneur et de l'Ordre national du mérite.

Entré dans la magistrature en 1982, il a été successivement juge d'instruction, procureur de la République puis Conseiller à la Cour d'appel. Il a rejoint le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) en 1991 comme conseiller juridique puis directeur du Programme mondial contre le blanchiment. En juillet 2002, il a été nommé Sous-directeur des affaires juridiques du FMI, responsable du Groupe d'intégrité financière du FMI, nouvellement créé pour coordonner l'ensemble des activités du Fonds dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme.

Publications : nombreuses études et recherches sur le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme.

TABLE RONDE 10



## Isabel TOMAS, ESPAGNE

Isabel TOMAS, Magistrat de siège, est Chef du département de Relations externes et institutionnelles de l'École judiciaire espagnole. Dans ce cadre, elle mène des collaborations académiques avec des universités, le Barreau de Barcelone, le Conseil du notariat de Barcelone et des institutions privées de formation. Elle collabore également avec des écoles judiciaires de formation européennes (Conseil supérieur de la magistrature italien, ERA, NIM Roumanie...). Elle est experte du Civil forum du Réseau européen de formation judiciaire (REFJ).

C'est en 1991 qu'elle est devenue Magistrat de siège. Elle a aussi exercé des fonctions de formatrice à l'École judiciaire espagnole en Droit de la famille et Médiation.

TABLE RONDE 14



### John TSEKOOKO, OUGANDA

John TSEKOOKO est Juge à la Cour suprême, Président du Comité d'Afrique de l'Est pour l'éducation judiciaire et membre du Conseil consultatif du CJEI et du conseil d'administration de l'IOJT

Après avoir étudié le droit anglais, il a été admis au barreau en 1968. Il est ensuite devenu Juge et a exercé comme Procureur d'État dans le Directeurat DPP de l'Ouganda, puis Juge de la Haute cour. Il a également été membre du parlement entre 1980 et 1985.

TABLE RONDE 13



### Anthony VALCKE, BELGIQUE & ROYAUME-UNI

Anthony VALCKE est Conseiller principal sur l'état de droit auprès de l'Initiative état de droit de l'association du barreau américain (ABA ROLI), qui fournit une assistance technique sur les programmes internationaux de développement dans le monde entier.

Avant de rejoindre l'ABA ROLI, il a été admis en tant qu'avocat du Barreau en Angleterre et au Pays de Galles et a obtenu des diplômes en droit anglais et français, ainsi qu'une spécialisation en droit international et de l'Union européenne. Puis, il a travaillé pendant plus de sept ans dans des cabinets de droit international prestigieux et en tant que consultant sur une grande variété de points de droit commercial. En 2005, il a quitté la pratique privée du droit pour occuper un poste de conseiller juridique sur un projet du Département d'Etat américain visant à réformer les forces armées du Liberia. Il a également occupé les fonctions de consultant pour l'Organisation internationale du travail, le Centre International pour la justice transitionnelle et le European citizen action service entre autres. Il a rejoint l'ABA ROLI en 2006 en tant que Directeur de pays pour le Liberia avant de déménager aux Philippines en 2010.

TABLE RONDE 04



### Edith VAN DEN BROECK, BELGIQUE

Edith VAN DEN BROECK est Directrice de la formation judiciaire à l'Institut de formation judiciaire (IJF) depuis décembre 2007. Elle est aussi la représentante de la Belgique et du Centre for social justice (CSJ) au Réseau européen de formation judiciaire (REFJ) depuis 2000.

Elle a été Présidente de la Commission de nomination et de désignation réunie et de la sous-commission formation, responsable de la formation des magistrats du Conseil supérieur de la Justice de 2002 à 2004 puis de 2006 à 2007. Elle a été également représentante pour la Belgique et le CSJ dans le Réseau européen des conseils de la justice (ENCJ) et membre du conseil du comité de pilotage de 2003 jusqu'à 2008. Enfin, elle a occupé la fonction de Présidente de l'ENCJ de 2007 à 2008.

TABLE RONDE 14

### Iryna VOYTYUK, UKRAINE

Iryna VOYTYUK est Présidente de l'Académie des Juges d'Ukraine depuis 2003. Avocate émérite de l'Ukraine, elle a été membre de la Commission nationale pour le renforcement de la démocratie et de l'État de droit sous la supervision du Président ukrainien, Présidente du Bureau du réseau de Lisbonne 2008-2009 (Conseil de l'Europe), Gouverneur du Conseil de l'Organisation internationale de la formation judiciaire, Chef d'équipe du projet de jumelage "Soutien à l'Académie des Juges de l'Ukraine", Partenaire de l'organisation civile régionale du Ukrainian centre for common ground, membre du conseil de surveillance de l'organisation internationale d'intérêt public pour le droit de l'environnement Environment-People-Law. Elle a également établi l'institution nationale permettant de fournir une formation aux juges et aux personnels des tribunaux en Ukraine.

TABLE RONDE 04

TABLE RONDE 12



## Samuel VUELTA SIMON, FRANCE

Samuel VUELTA SIMON, Magistrat, est Directeur adjoint de l'École nationale de la magistrature de France.

Après des études universitaires en droit, il a intégré la magistrature en 1990 et a exercé les fonctions de juge d'instruction pendant une dizaine d'années dans plusieurs tribunaux en France métropolitaine. Il a rejoint l'administration centrale du Ministère de la justice en 2001 en tant que chargé de mission pour les questions de coopération judiciaire européenne : coordination de la composante française du réseau judiciaire européen et relations de la France avec sa représentation à Eurojust. De 2004 à 2008, il a exercé les fonctions de magistrat de liaison en Espagne traitant particulièrement des affaires de terrorisme et de lutte contre le crime organisé. Intervenant dans de nombreux colloques et séminaires sur les questions de justice dans le monde, il est auditeur de la 12<sup>ème</sup> session de l'Institut des hautes études de sécurité intérieure.

Publications : publications scientifiques sur les questions de justice dans le monde.

TABLE RONDE 03



## Tom WELSH, ROYAUME-UNI (Écosse)

Tom WELSH est Directeur des Affaires judiciaires depuis septembre 2008.

Il a été diplômé de l'Université de Glasgow. Il a été nommé Sheriff couvrant les régions du South Strathclyde et Dumfries Galloway depuis la ville de Hamilton en 2000. Entre 1997 et 1999, il a occupé les fonctions de Sheriff par intérim pour toute l'Écosse. Il a été admis à la Faculty of advocates en 1982 et a été nommé Queen's Counsel en 1997. Il a pratiqué dans la Cour d'appel pénale, la Haute Cour et le Sheriff Court pendant plus de 18 ans. Il a été membre du Tribunal disciplinaire de la Faculty of advocates pendant trois ans.

Publications : "The Stair memorial encyclopædia", Chapitre sur l'histoire de la Court of Session; "Macphail's Sheriff Court Practice 3<sup>rd</sup> Edition" (2006) ; "Scottish Criminal Law" (2007 à aujourd'hui).

TABLE RONDE 12



## André WERY, CANADA

André WERY est Juge en chef adjoint de la Cour supérieure du Québec, nommé le 29 août 2005 par le premier Ministre Paul Martin.

Il a fait ses études au Collège Mont Saint-Louis et au Cégep du Vieux-Montréal et a obtenu sa licence en droit LL.L. (1974) à l'Université de Montréal. Admis au Barreau du Québec en 1975, il a exercé sa profession durant près de 23 ans au sein de la section de litige général et commercial du cabinet Desjardins Ducharme. Il a œuvré ainsi plus de sept ans auprès de l'honorable Pierre-A. Michaud (ex-juge en chef du Québec). Il a accédé à la magistrature comme juge puîné de la Cour supérieure du Québec, le 4 novembre 1997. Au moment de sa nomination, il était membre du Conseil de son cabinet et de son Comité exécutif à titre de responsable des activités professionnelles.

TABLE RONDE 17



## Dragomir YORDANOV, BULGARIE

Dragomir YORDANOV est Directeur de l'Institut national de la justice depuis avril 2011.

Après une maîtrise de droit obtenue en 1993 à l'université St Kliment Ohridski de Sofia, il a exercé les fonctions de juge au Tribunal régional de Sofia, Directeur exécutif du Centre de formation des magistrats, Directeur adjoint du programme de l'Institut national de la justice et en 2009, Juge pénal au Kosovo - Mission européenne État de droit – en congé de l'Institut national de la justice.

TABLE RONDE 15

### Karima ZOUAOUI, FRANCE

Karima ZOUAOUI, Magistrate, est déléguée générale d'ACOURIS, opérateur mandaté du Ministère de la justice, de l'ENM et des professions du droit. Dans ses précédentes fonctions, elle a exercé les fonctions de point de contact national du Réseau Judiciaire Européen en matière civile et commerciale, et a pris une part active aux négociations visant à ouvrir le Réseau aux professions du droit. Elle a également travaillé sur les projets de coopération juridique dans l'Union européenne pour la Méditerranée.

TABLE RONDE 06

### Laurent ZUCHOWICZ, FRANCE

Laurent ZUCHOWICZ, Magistrat, est Sous-directeur des stages à l'Ecole nationale de la magistrature de France depuis 2007. Dans ce cadre, il organise l'ensemble des stages que les juges et procureurs doivent effectuer au cours de leur cursus de formation initiale : stages en juridiction, en cabinet d'avocat, en service d'enquête, en établissement pénitentiaire, stages extérieurs à la juridiction et à l'étranger.

Préalablement, il a exercé depuis 1996 des fonctions de juge (juge d'instruction à Châteauroux et juge d'application des peines à Melun) et de Vice-procureur à Paris. Il a également travaillé au Ministère de la justice.





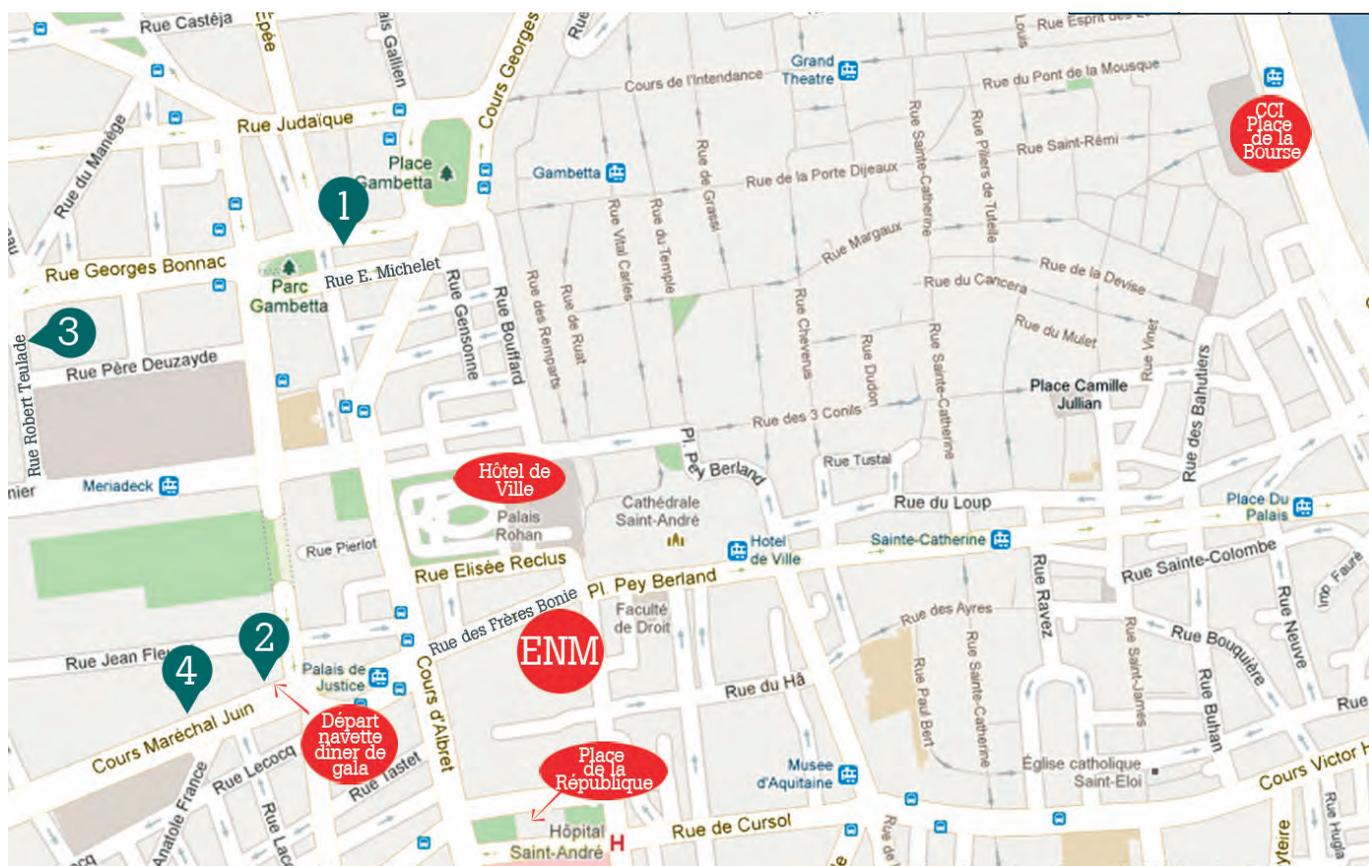
# INFORMATIONS PRATIQUES

”



## HEBERGEMENT

- 1** ▶ **ADAGIO CITY APARTHOTEL BORDEAUX GAMBETTA HÔTEL**  
40 rue Edmond Michelet, 33000 Bordeaux  
05 57 30 47 47
- 2** ▶ **IBIS BORDEAUX MÉRIADECK**  
35 cours du Marechal Juin, 33000 Bordeaux  
05 56 90 74 00
- 3** ▶ **MERCURE**  
5 rue Robert Lateulade, 33000 BORDEAUX  
05 56 56 43 43
- 4** ▶ **NOVOTEL**  
45 cours Maréchal Juin, 33000 Bordeaux  
05 56 51 46 46



## SERVICES SUR PLACE

### ▶ ACCÈS INTERNET

Des ordinateurs connectés à Internet sont mis à disposition sur la mezzanine accessible depuis le hall de l'Ecole. Pour des raisons de sécurité, l'utilisation d'un ordinateur extérieur sur le réseau de l'ENM est proscrite. Pour accéder à Internet avec votre ordinateur personnel, vous devez vous munir de votre propre moyen de connexion sans fil.

### ▶ MATÉRIEL AUDIO-VISUEL

Du matériel de projection de données pour PC est disponible pour tous les intervenants. Les présentations doivent être sur un CD ou une clé USB. Des techniciens sont présent pendant toute la conférence pour aider les conférenciers si besoin.

### ▶ TRADUCTION SIMULTANÉE

Traduction simultanée en anglais et en français pour toutes les sessions, traduction en espagnol pour une partie d'entre elles.

### ▶ BADGE

Des mesures de sécurité strictes sont en place tout au long de la conférence. Tous les délégués et les personnes qui les accompagnent doivent porter leur badge en tout temps pendant la conférence.

### ▶ QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Toutes les questions de l'auditoire doivent être posées en utilisant les microphones fournis afin de permettre une traduction simultanée. Veuillez préciser votre nom et votre pays d'origine et à qui s'adresse la question avant de la poser.

### ▶ MÉDIATHÈQUE

Une médiathèque, située au 1<sup>er</sup> étage dans le hall, est ouverte aux horaires suivants : lundi 31/10, mercredi 2/11 et jeudi 3/11 de 8h45 à 18h ; mardi 1<sup>er</sup> novembre de 8h45 à 12h.

### ▶ PHOTOGRAPHIES SOUVENIR

Un photographe professionnel effectuera des portraits et photos de groupes de personnes lors des cérémonies d'ouverture et de clôture ainsi que pendant le dîner de gala. Les clichés seront en vente sur la photothèque en ligne [www.photos-aquitaine.com](http://www.photos-aquitaine.com) en saisissant dans la zone de gauche "reportage sécurisé" le code "IOJT".

## VIE PRATIQUE

### ▶ TRANSPORTS

Les taxis français ont des tarifs horokilométriques (tenant compte du temps et de la distance). Pour réserver un taxi, composez le numéro de téléphone 05 56 74 95 00 ou le 05 56 29 10 25. Pour connaître les horaires et dessertes des transports en commun, veuillez consulter le site [www.infotbc.com](http://www.infotbc.com)

### ▶ CODE VESTIMENTAIRE

Les tenues recommandées sont les suivantes :

Sessions : tenue d'affaire

Cocktail de bienvenue : tenue sport-chic

Dîner de gala : tenue de cocktail

Activité sociale : tenue sport-chic, tenue adaptée à la marche pour la visite de Saint-Émilion

### ▶ MONNAIE

La devise utilisée en France est l'Euro (EUR ou €).

### ▶ TÉLÉPHONE

Pour passer un appel depuis l'étranger vers la France, il faut composer le 00 33 et le numéro du correspondant (sans le 0). Pour téléphoner depuis la France vers l'étranger, il faut composer le 00 suivi de l'indicatif du pays.

### ▶ HEURE

Bordeaux compte 1h d'avance sur la zone horaire GMT.

### ▶ ELECTRICITÉ

220 Volts. Prise de courant à 2 broches.



## COCKTAILS, DÉJEUNER EXTÉRIEUR ET DÎNER

► **DIMANCHE 30 OCTOBRE, 18H30 - ENM**

Cocktail d'accueil

► **LUNDI 31 OCTOBRE, 18H30 - ENM**

Dégustation de vins & buffet froid

► **MERCREDI 2 NOVEMBRE - 12H30 - HÔTEL DE VILLE DE BORDEAUX**

Buffet froid

► **MERCREDI 2 NOVEMBRE - 20H30 - CCI BORDEAUX, PLACE DE LA BOURSE**

Dîner de Gala de la 5<sup>ème</sup> conférence de l'IOJT

Les participants sont conviés, à partir de 20h30, à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Bordeaux.

Le transport est assuré par des navettes entre les hôtels et la CCI.

**Informations pratiques**

• **En bus**

Aller :

Départs de la navette à 20h00 et 20h30 de l'hôtel IBIS, 35 cours du Maréchal Juin, Bordeaux

Retour :

2 départs de la navette à partir de 23h00 avec arrêts devant les hôtels Adagio city, Ibis Bordeaux Mériadeck, Mercure et Novotel

• **A pied**

Hôtels → CCI : 15 minutes environ



# DÉCOUVERTES TOURISTIQUES

”



## DÉCOUVERTES TOURISTIQUES

### ► CHÂTEAU D'ARSAC

Arsac est une petite ville française, située dans le département de la Gironde en région d'Aquitaine. La commune se situe sur la rive gauche de la Garonne, aux confins du Haut-Médoc viticole et de la forêt landaise. Le vignoble d'Arsac fait partie des deux appellations prestigieuses Margaux et Haut-Médoc.

Le Château d'Arsac est un monument incontournable du territoire, comptant parmi les plus anciens domaines du Médoc. Aujourd'hui, le Château d'Arsac revêt une identité contemporaine, née du mariage d'un monument vieux de 900 ans et d'une réhabilitation moderne insufflée par le nouveau propriétaire des lieux. Le Château d'Arsac est considéré comme l'un des plus originaux du Médoc, entouré par 112 hectares de vignoble et un Jardin des sculpteurs qui rassemble plusieurs œuvres acquises une à une depuis 1992.

Dans un dynamisme toujours contemporain, l'actuel propriétaire Philippe Raoux a inauguré en 2007 la première Winery ; site d'œnotourisme moderne avec une approche nouvelle du vin. La visite de ce lieu hors du commun est également l'occasion de s'adonner aux joies de la dégustation de vins en provenance du monde entier.

#### Informations pratiques

Mardi 1<sup>er</sup> novembre  
Départ en bus à 14h, place de la République  
Visite du Château d'Arsac  
Dégustation libre à la Winery  
Coût 20€, sur inscription préalable

### ► SAINT-ÉMILION

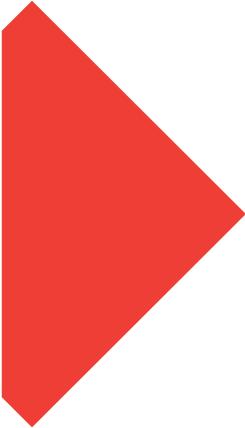
Classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, Saint-Émilion est une ville fortement marquée par l'activité viticole qui lui doit un rayonnement touristique mondial. Son territoire se situe dans le département de la Gironde, à environ 40 minutes de Bordeaux, sur le coteau nord de la vallée de la Dordogne.

Si son Appellation d'origine contrôlée (AOC) Saint-Émilion est mondialement connue, l'occasion de découvrir le patrimoine du village de Saint-Émilion est plus rare. Les monuments de la cité témoignent de la vie d'un territoire qui a su conserver un paysage viticole historique, encore intact aujourd'hui. Plutôt village que ville, Saint-Émilion révèle ses ruelles escarpées au milieu d'une construction en forme d'amphithéâtre et sait surprendre ses visiteurs avec la découverte de ses catacombes. La chapelle de la Trinité, le clocher de l'église monolithe ou encore la Tour du Roy sont autant de monuments historiques qui attestent de l'abondance culturelle et historique de Saint-Émilion.

#### Informations pratiques

Mardi 1<sup>er</sup> novembre  
Départ en bus à 14h, place de la République  
Visite libre de la ville  
Visite guidée des souterrains  
Coût 20€, sur inscription préalable  
Chaussures plates recommandées





La conférence adresse ses remerciements à l'ensemble des personnes ayant contribué à la préparation et à l'organisation de la conférence et plus particulièrement aux personnes suivantes :

**Comité de supervision international :**

Shlomo LEVIN, Président de l'IOJT, Directeur de l'Institut israélien des hautes études judiciaires, ISRAËL  
Amnon CARMi, Professeur, Secrétaire général de l'IOJT, ISRAËL  
Yigal MERSEL, Juge au Tribunal du district de Jérusalem, Secrétaire général adjoint de l'IOJT, ISRAËL  
Barbara ROTHSTEIN, Directrice du Centre fédéral judiciaire, membre du Comité exécutif de l'IOJT, ÉTATS-UNIS  
B. Paul COTTER Jr, membre du Comité exécutif et Trésorier de l'IOJT, ÉTATS-UNIS  
Brian W. LENNOX, Directeur général de l'Institut national de la magistrature, membre du Comité exécutif de l'IOJT, CANADA  
Adolfo AZCUNA, Chancelier de l'Académie judiciaire, membre du Comité exécutif de l'IOJT, PHILIPPINES

## REMERCIEMENTS

Les organisateurs de la conférence tiennent à remercier l'ensemble des personnes de l'ENM et plus particulièrement :

**Comité de pilotage local de l'École nationale de la magistrature, FRANCE :**

Jean-François THONY, Directeur, membre du Comité exécutif de l'IOJT  
Samuel VUELTA SIMON, Directeur-adjoint en charge de la formation continue, du département international et des formations spécialisées  
Jean-David CAVAILLÉ, Directeur-adjoint en charge des recrutements, de la formation initiale et de la recherche et documentation  
Daniel CHASLES, Secrétaire général  
Eric MINNEGHEER, Sous-directeur en charge du département international  
Anthony MANWARING, Chargé de mission, coordonnateur de la conférence  
Eric BRAMAT, Chef de cabinet du Directeur  
Claire KELLER, Chef du service de la communication  
Linette FLANDERS, Assistante du directeur  
Damien THOMAS et, à compter de septembre 2011, Stéphane POULAIN, Agent comptable, Chef du service financier  
Jacques BAUDRY, Chef du service technique et logistique  
Stéphane LEBOURG, Chef du service informatique et audiovisuel

**Personnel de l'ENM ayant participé à la préparation de l'événement :**

- Cabinet du Directeur & Service de la communication  
Caroline LEBRUN-GARRIGOU, Secrétaire du chef de cabinet  
Florence DEYTS, Adjointe communication - Léo TARIS - Stéphane VERDIER - Alice DUBOIS - Laure DULUARD
- Département international :  
Caroline BERGEAUD-COCUDE, Chargée de mission  
Marie-Claire ALLAIN-RIBEIRO, Chargée de mission  
Carmen SANZ, Chargée de mission  
Adriana MURINOVA, Chargée de mission  
Delphine BARDA, Assistante administrative  
Jessica BONGIBAUT, Chargée de projets  
Myriam ELEORE, Secrétaire administrative
- Service financier :  
Pascal CARON, Adjoint - Jean-Philippe LARRIEU - Catherine LARROUTUROU - Christine VIGUIER
- Service technique et logistique :  
Claude LOPEZ, Adjoint - Joël ARDOUIN - Xavier DABADIE - Eric DALL'AVA - Marie-Hélène DUVERDIER - Olivier RIQUE-LURBET
- Service des études :  
Caroline RIGARDY

**Personnel de l'IOJT ayant participé à la préparation de l'événement :**

- Edna AZRIELI, Directeur administratif - Michael GRIMPEL, Secrétariat administratif



## Partenariats

Les organisateurs de la conférence tiennent à exprimer leur reconnaissance pour le soutien financier accordé par :

- Ministère des affaires étrangères et européennes
- Ville de Bordeaux
- Organisation internationale de la Francophonie
- Mutuelle du ministère de la justice
- Fondation Lenfest et H.F. Lenfest
- Baron Philippe de Rothschild S.A.
- Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux
- Groupe ACCOR
- Wesford Grenoble
- Editions LexisNexis



5<sup>ÈME</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE  
SUR LA FORMATION JUDICIAIRE

Ecole nationale de la magistrature  
10 rue des Frères Bonie  
33080 Bordeaux Cedex – France  
+33 (0)5 56 00 10 10  
[iojt-bordeaux2011.org](http://iojt-bordeaux2011.org)

